



# LPO Info

Janvier 2022 • n°35

Île-de-France

NUMÉRO SPÉCIAL

# Assises régionales 2022

Bulletin de liaison destiné aux membres de la LPO



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ÎLE-DE-FRANCE

# Sommaire

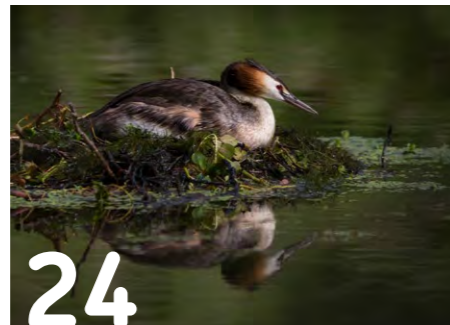
- 2 Editorial
- 3 Les temps forts de l'année 2021
- 5 Organigramme de l'équipe LPO IdF
- 7 Rapport moral 2021
- 10 Rapport d'orientation
- 14 Rapport financier sur les comptes 2020-2021

## Rapport d'activité



### Protection de la faune sauvage

- 19 Programme de conservation
- 20 Connaissance naturaliste
- 22 Actions juridiques et militantes



### Développement, préservation des espaces

- 25 Expertises
- 26 Gestion des espaces naturels
- 26 Nature de proximité
- 28 Refuges LPO



### Sensibiliser et mobiliser les publics

- 31 Education et formations
- 36 Participation au débat public
- 38 Bénévolat et vie associative
- 41 Assistance Faune Sauvage
- 41 Communication / Editions

## 42 Groupes locaux et thématiques

- |  |   |
|--|---|
| 43 Groupe local Combs-la-Ville                           | 52 Groupe Montreuil & Alentours                       |
| 45 Groupe Vallée de la Marne                             | 53 Groupe des cimetières parisiens de banlieue - Ivry |
| 46 Groupe Seine-Gâtinais                                 | 54 Groupe Plaine et forêt du Pays-de-France           |
| 47 Groupe Effraie Groupe Vexin Basse-Seine               | 55 Groupe Jeunes                                      |
| 48 Groupe Rambouillet                                    | 56 Groupe faucons                                     |
| 49 Groupe Vexin Basse-Seine                              |   |
| 50 Groupe local Essonne-Nord                             |   |
| 51 Groupe des cimetières parisiens de banlieue - Bagneux |   |

# Éditorial

Vous tenez entre les mains le numéro spécial consacré à nos cinquièmes assises territoriales. Il s'agit là d'un moment important pour notre délégation dans la mesure où c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais c'est aussi une porte ouverte sur l'avenir qui se construit. Nos assises sont habituellement l'occasion de se retrouver ensemble, sur le terrain, pour réaliser des inventaires ornithologiques mais, malheureusement et pour la seconde fois, le contexte épidémique nous empêche de nous réunir autrement qu'en distanciel.

L'impact de la crise sanitaire en 2021 a été significatif sur l'activité des bénévoles comme des salariés. Le rapport financier, qui présente un déficit, en est la traduction comptable. Pour autant, le rapport moral montre que le travail accompli, parfois dans des conditions difficiles, est considérable et il faut saluer les capacités d'adaptation des salariés et des bénévoles qui ont apporté la preuve, une nouvelle fois encore, que leur engagement au service de la biodiversité n'est pas un vain mot. Le rapport d'orientation met en exergue plusieurs adaptations nécessaires dans notre fonctionnement opérationnel pour que nos interventions soient plus efficaces alors que les sollicitations de toutes parts ne cessent de croître.

Ces assises sont également l'occasion de voter. Encore une fois, ce vote aura lieu via une plateforme de vote électronique et le scrutin sera donc complètement dématérialisé. Ce vote constitue le cœur du fonctionnement de notre délégation et il revient donc à vous, adhérents, de vous prononcer sur ces différents rapports ainsi que sur le renouvellement du Conseil territorial.

Ce numéro spécial consacré à nos cinquièmes assises vous permet enfin de prendre connaissance de l'ampleur du travail réalisé l'année dernière et de la richesse de la vie associative de notre délégation. Parmi toutes nos activités, il y en a une qui me tient particulièrement à cœur : le développement des groupes locaux. C'est en effet sur le terrain, au niveau local donc, que notre activité naturaliste trouve sa source et sa raison d'être. Un groupe local permet de mobiliser les personnes qui souhaitent s'investir dans leur environnement quotidien, il permet de sensibiliser les citoyens sur des enjeux concrets de la biodiversité, de faire pression sur les élus pour les inciter à prendre des décisions qui soient adaptées aux particularités locales dans le cadre de la protection de la biodiversité. C'est aussi, pour la délégation, la garantie que l'information qui remonte du terrain est vérifiée et pertinente, condition nécessaire pour que le Conseil territorial puisse, à son tour, prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Je tiens donc à saluer la création de deux nouveaux groupes en 2021 et j'appelle de mes vœux la création d'autres groupes locaux en 2022 pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire de notre région.

**Emmanuel Du Chérumont**  
Délégué régional de la LPO-IdF



Session débutants ERO dans le 78



Inauguration du Refuge LPO des jardins de l'Hôtel de Roquelaure - © Arnaud Bouissou



Réunions Quartiers-Moineaux

# Les temps forts de l'année 2021

Janvier  
Wetlands

Février  
Assises régionales 06/02

Mars  
> Création GL Montreuil 20/03  
> Arrivée d'Amélie Lennon, Adrien Audoye  
> Prise de poste responsable d'équipe protection de la nature par Marine Cornet

Avril  
Création GL Essonne Nord 03/04

Mai  
8 mai Ornitho

Juin  
> Week-end Faucons au château de Vincennes  
> Inauguration du Refuge LPO des jardins de l'Hôtel de Roquelaure (ministère de l'Ecologie) à l'occasion du lancement de la Fête de la nature 19/06  
> Nouvelle session débutants ERO dans le 78

Juillet  
> Arrivée d'Elsa Caudron  
> Exposition concours photo

Août  
> Exposition busards conçue et financée avec le PNR Vexin français, inauguration à la Roche-Guyon

Septembre  
> Présence sur le festiphoto  
> Inauguration Académie du climat

Octobre  
> Arrivée d'Éric Grosso  
> Constitution de la commission nature en ville  
> Journée de la migration 17-10  
> Inauguration du Refuge LPO « Garance » (ministère de l'Intérieur) 22-10

Novembre  
> AG de création du Conservatoire des Espaces Naturels d'Ile-de-France 6-11  
> Réunions Quartiers-Moineaux

Décembre  
> Les 10 ans du groupe Guyancourt 4-12  
> Rendez-vous avec Philippe Jost, directeur adjoint de l'établissement public chargé de la de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris 15-12

Exposition concours photo



Faucons crécerelles à Notre-Dame

# Organigramme de l'équipe LPO IdF fin 2021

◀ Salamandre tachetée  
© J.F. Magne

**JEAN-FRANÇOIS MAGNE**  
Responsable de la Délégation

## Service Protection de la Nature

**Marine CORNET**  
Responsable d'équipe protection de la nature

## Equipe Biodiversité

**Olivier PAÏKINE**  
Chargé d'études 1/2 ETP

**Florent HUON**  
Chargé d'études

**Jean-Pierre LAIR**  
Chargé d'études

**Amélie LENNON**  
Chargée d'études

**Elsa CAUDRON**  
Chargée de mission Nature en Ville et Aménagement du Territoire

**Eric GROSSO**  
Chargé de mission Connaissances et Vie naturaliste

**Sandrine CHAURAND**  
Chargée d'études

**Sarah BOURDIER**  
SCV mission juridique

## Service Mobilisation Citoyenne

**Lucille BOURGEOIS**  
Responsable pédagogique

## Equipe Education et Formation

**Aurore FREROT**  
Animatrice chargée de programmes

**Aurélié PROUST**  
Animatrice chargée de programmes

**Quentin SOMMAIRE**  
Animateur nature

**Thomas FICHEZ**  
Animateur nature

**Adrien AUODOYE**  
Animateur nature

**Olivier PAÏKINE**  
Animateur nature 1/2 ETP

**Nicolas PLUCHON**  
Animateur nature

**Johanna GAUTIER**  
Stagiaire "sentier de la RNR du bassin de la Bièvre"

**Johnny GONCALVES**  
Responsable d'équipe vie associative

## Equipe Vie Associative

**Estelle VEYSSIERE**  
Chargée de développement de la vie associative

**Dalila HACHEMI**  
Chargée de développement de la vie associative

**Emma ORBAN**  
Assistante administrative accueil et conseils

## Liste des membres du CT fin 2021

Nom	Prénom	Mission(s) / Responsabilité(s)	Mandat
BECIU	Brigitte	Agriculture et biodiversité	début 2019 - fin 2021
CAMPION	Philippe	Trésorier	début 2019 - fin 2021
CONDOUMI	Benoit	Aménagements-enquêtes publiques / Appui à l'accompagnement managérial de la délégation	début 2021 - fin 2023
CUSSONNEAU	Christian	ARB-IDF collège des associations	début 2021 - fin 2023
DAGORNE	Dimitri	Aménagements et enquêtes publiques / Groupe jeunes	début 2021 - fin 2023
DE BALASY	Agnès	Suivi de l'activité de l'équipe Education et Formations / Groupes locaux	début 2019 - fin 2021
DU CHERIMONT	Emmanuel	Web, réseaux sociaux, LPOdiscus	début 2021 - fin 2023
GAILLARD	Roger	Suivi de l'activité de l'équipe VA / Refuges	début 2020 - fin 2022
GIRAUD	Isabelle	Commission naturaliste / Faune-IDF	début 2021 - fin 2023
GROSS	François	Collectif photo / Groupe forêts privées	début 2019 - fin 2021
LACROIX	Régine	Suivi de l'activité de l'équipe Vie Associative / Programme Sorties nature	début 2020 - fin 2022
MALHER	Frédéric	Suivi de l'activité du service PN / Commission naturaliste / Faune-IDF	début 2021 - fin 2022
MOR	Sandrine	Refuges	début 2020 - fin 2022
NONQUE	Alain	Refuges / Groupe forêts privées / ARB-IDF gestionnaires / FNE-IDF	début 2020 - fin 2022
VESZ	Thierry	Suivi de l'activité du service Protection de la Nature / Faune en détresse / Observatoire des rapaces	début 2019 - fin 2021

# Rapport moral 2021

Cette année mouvementée, une nouvelle fois, a malgré tout permis à la LPO Île-de-France de voir le nombre d'adhérents augmenter : au 31/12/2021, il y avait 9 358 adhérents soit une augmentation de 12,5 %. En revanche, le nombre de sorties, de stands, d'actions bénévoles a été bien sûr impacté par les vagues successives de covid et les restrictions qui en ont découlé. En dépit de ces contraintes, les enquêtes Faucons et Moineaux ont été réalisées tant bien que mal par les bénévoles. Un énorme merci aux adhérents pour leur engagement sur les stands, les expositions, les animations et aux donateurs sans qui les associations ne pourraient pas fonctionner.

## La Délégation LPO Île-de-France

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association loi 1901. Elle a été créée en 1912 par un groupe de naturalistes, à la suite du massacre des macareux moines à l'Île Rouzic (Côtes-d'Armor, Bretagne). Depuis, cet oiseau marin est devenu le symbole de l'association.

La délégation Île-de-France est née en janvier 2018, il y a maintenant quatre ans, de la fusion entre l'antenne LPO Île-de-France, émanation francilienne de la LPO nationale, et du Corif (Centre ornithologique Île-de-France). Grâce aux 200 bénévoles, aux 20 salariés et aux services civiques accueillis, la LPO Île-de-France a pour objectif d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme, et de lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Elle est présidée par un Comité territorial élu, dont le délégué territorial est Emmanuel Du Chérumont. L'équipe des salariés est dirigée par Jean-François Magne.

## Évolution de l'équipe salariée

Concernant l'équipe Éducation et Formation, il est à noter le départ de Sonia Villalon pour la LPO Bretagne au printemps 2021. La délégation la remercie pour tout le travail accompli et son investissement. Sonia animait plusieurs programmes pédagogiques, plusieurs sessions de l'École Régionale d'Ornithologie et des cours du soir. Ces missions de formation demandant un très bon niveau ornithologique, le choix a été fait de recruter un animateur pour assurer les programmes scolaires (Adrien Audoye arrivé mi-mars). Olivier Paikine, animateur et salarié de longue date de la LPO Île-de-France l'a rejoint à mi-temps. Pendant cette période de transition, il a fallu réorganiser les emplois du temps, les missions et former les "nouveaux" arrivants. En fin d'année, c'est Nicolas Pluchon qui a été accueilli dans l'équipe comme animateur nature (CDD d'un an) afin de répondre à la demande toujours croissante. Beaucoup d'évolutions et de mouvements aussi dans l'équipe Protection de la nature, qui s'est donné les moyens de répondre aux enjeux de la nature en ville et qui retrouve une configuration favorable à la réalisation de ses missions. Marine Cornet a pris en mars le poste de Responsable d'équipe « Protection de la nature » à la suite du départ de Colette.

Huot-Daubremont. C'est Jean-François Magne qui a assuré l'intérim fin 2020 - début 2021.

Concernant les chargés d'études, outre le passage à mi-temps études/animation d'Olivier Paikine, Florent Huon a vu ses missions évoluer ainsi que Estelle Veyssière « chargée de développement de la vie associative ». Tous deux effectuent les entretiens et les visites techniques préalables des collectivités et des entreprises souhaitant intégrer le programme « Refuges LPO ». Arrivée en mars en qualité de « Chargée d'études et Animatrice nature », un poste de « Chargée d'études » en CDI a été proposé à Amélie Lennon en septembre. Fin juillet, Gwenaëlle Personnic est partie vers de nouvelles aventures. Sandrine Chaurand a été recrutée début décembre.

Enfin, notons les arrivées importantes et stratégiques de deux « Chargés de mission », Eric Grosso et Elsa Caudron. Le premier sera chargé de la mission « connaissance et vie naturaliste » pour redynamiser les sciences participatives et le site faune-iledefrance.org et de réaliser une communication transversale entre les équipes et les bénévoles. La seconde coordonnera les nombreuses sollicitations sur les sujets de la nature en ville et l'aménagement du territoire. Cela permettra à la délégation de répondre le plus en amont possible à ces problématiques. Elsa connaît bien le sujet puisqu'elle a piloté le programme U2B depuis Rochefort pour le siège avant de nous rejoindre. La crise sanitaire a aussi impacté l'année 2021 et les activités des équipes. Un grand bravo et merci à tous les salariés qui ont encore fait preuve d'adaptation aux divers protocoles sanitaires et aux nouvelles périodes de télétravail. Ils ont su anticiper, être réactifs, avec une bonne dynamique d'équipe et une ambiance de travail constructive.

## Vie associative

• IV<sup>e</sup> Assises régionales de la LPO-IDF : elles ont eu lieu en visioconférence le 9 février 2021 avec un vote en ligne. Le nombre de 1 035 votants est impressionnant par rapport à des assises classiques (200 votants en moyenne). Avec 120 connexions au total pour suivre ces assises, nous atteignons une participation équivalente à de très bonnes assises régionales en présentiel.

• Groupes locaux : deux nouveaux groupes locaux ont vu le jour en 2021, le groupe local Montreuil ainsi que le groupe Essonne Nord. La délégation compte désormais 17 groupes locaux.

• Refuges LPO : c'était l'année du centenaire avec plusieurs événements, reportages et inaugurations de refuges dans des jardins prestigieux (Jardin de l'Hôtel de Roquelaure par exemple), des sièges d'entreprise (ESRI France par exemple, ADEME). 350 nouveaux refuges particuliers ont été créés en 2021 (contre 313 en 2020). On compte près de 3 400 refuges particuliers en Île-de-France, 49 nouveaux refuges établissements (contre 24 en 2020) ; 24 refuges collectivités et entreprises ont été suivis en 2021 (contre 27 en 2020).

• Sollicitations/appels faune sauvage en IDF : en 2021, il y a eu plus de 2 700 appels comptabilisés sur le logiciel Oisylis (tous sujets confondus). C'est 14% de plus qu'en 2020 où nous avons aussi connu le confinement. 68% ont concerné le seul sujet de la faune sauvage en détresse.

• Élections régionales et départementales : la délégation a interrogé les onze candidats aux élections régionales d'Île-de-France des 20 et 27 juin sur les enjeux environnementaux. Six candidats ont répondu. Les réponses reçues ont été intégralement diffusées en première page de notre site Web. Pour mémoire, les sujets de l'aménagement du territoire, de protection de la biodiversité, de la définition et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale de la biodiversité (SRB), de l'accompagnement du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), des politiques agricoles et de développement rural, et d'éducation à l'environnement sont de la compétence de la région.

• 8 mai Ornitho : lancé en 2020, le "8 mai ornitho 2021", a proposé aux observateurs de la région une journée de comptages sur leurs sites ornithologiques préférés. Plus de 1 000 observations ont été saisies lors de cette opération.

• Opération migration : l'opération migration a eu lieu dans la matinée du 17 octobre 2021, dans des conditions météorologiques favorables aux oiseaux : vent de sud-sud-est, sans couverture nuageuse. Le passage était plutôt calme mais on a compté 99 582 individus au total et atteint le record de 61 espèces observées. Cinquante personnes se sont mobilisées sur les neuf spots dans une très bonne ambiance, partageant savoir-faire et bonne humeur. (cf. la synthèse dans l'édition en ligne du Passer n°54).

## Protection de la Nature :

• Nature en ville et ses projets : à son arrivée, Elsa a mis en place une commission nature en ville (qui va travailler sur la prise en compte de la biodiversité dans les PLU notamment). Nous avons aussi engagé des démarches auprès de plusieurs organismes ou collectivités (Groupe ADP Paris-

Orly, Issy-les-Moulineaux, SPL Air217, l'Établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame). Des propositions de conventions avec ces futurs « partenaires » (pour l'échange de données, expertises-conseils...) ont été travaillées pendant le second semestre 2021.

• Faune-iledefrance.org : Eric Grosso a continué à développer la dynamique (relance des réunions du comité de pilotage, actualités régulières sur le site, réalisation de synthèses).

• Collaboration : participation de la délégation le 13 octobre au colloque "agriculture et biodiversité" organisée par Pie Verte Bio 77 en présentant deux sujets : suivi des busards par le groupe local VBS (Vallée Basse Seine) et l'étude chouette chevêche dans le 77. De nombreux échanges avec les membres de l'association permettront sans doute de poursuivre une collaboration.

• Positionnement ligne 18 : la LPO Île-de-France a donné une réponse à l'enquête publique sur ce projet sur le plateau de Saclay (terre agricole très fertile de la région). L'avis portait sur les dégâts pour l'avifaune occasionnés par la disparition d'espaces boisés classés.

• Plaintes : nous avons déposé plainte sur plusieurs dossiers portant atteinte à des espèces protégées en lien avec la mission juridique à Rochefort. (Chardonnerets au Café de la gare, renards à Saint-Cloud, hirondelles à Montigny-le-Bretonneux). Le lien avec la mission juridique du siège est assuré par Jean-Pierre Lair, qui s'est vu attribuer le tutorat des services civiques participant aux activités de veille et de contentieux pour la protection de la biodiversité, en transversalité avec Emma Orban à l'accueil.

Axel Barbaud a démontré des qualités personnelles et professionnelles au cours de sa mission de service civique qui s'est terminée en mai. La suite de la mission d'accompagnement est actuellement assurée par Sarah Bourdier.

• Métropole du Grand Paris (MGP) : convention de trois ans 2021-2023. 15 000 € par an. La MGP apporte son soutien aux activités d'intérêt général que la délégation entend mettre en œuvre avec le programme d'actions, réalisé dans le cadre de cette convention :

- la mise en œuvre de protocoles de sciences participatives LPO sur le territoire métropolitain ;  
- la conception et la publication deux fois par an des programmes "Sorties nature" organisées par la LPO-IDF ;  
- l'organisation de formations à destination des agents des collectivités métropolitaines.

• Siège d'Axa : Suivi en bâti/biodiversité du jardin d'Axa monde qui est classé refuge jusqu'en 2021. Il y a un souhait de l'entreprise d'améliorer le jardin (très ornemental) en le rendant plus favorable encore à la biodiversité. Florent Huon les accompagne sur la phase chantier, avec le choix des essences et des périodes de travaux afin de minimiser

les atteintes. Suite à ces travaux devant permettre d'avoir un jardin plus accueillant pour les faunes et flore locales, un nouveau classement du site en refuge pourra être envisagé.

- Réserve naturelle régionale du bassin de la Bièvre : l'équipe est confrontée à plusieurs problèmes de sécurité sur la RNR (dégradations, pénétrations). Plusieurs réunions ont été organisées avec les polices municipale et nationale. Une collaboration pour la surveillance du site est envisagée entre le SIAAP et le SIAVB.

#### Éducation et Formation

- Académie du climat : signature d'une convention pluriannuelle avec ce nouvel équipement de la ville de Paris : projets pédagogiques, accompagnement et formations des enseignants, et labellisation en refuge LPO sont au programme.

- Structuration des formations : avec les départs et les arrivées en cours d'année, ainsi que l'accroissement des demandes, il a été nécessaire de réorganiser les activités de formations. Dans l'équipe Éducation et Formation (EDU), trois personnes assurent désormais les formations : Aurore Frérot coordonne et anime les cours « Théorie et pratique de l'ornithologie » (TPO) et la session débutants de l'ERO (École régionale d'ornithologie). Olivier Paikine anime également les cours TPO et la session débutants et perfectionnement. Lucille Bourgeois coordonne toutes les activités de formations et anime la session perfectionnement de l'ERO.

- Coup de crayon Hérisson : après le projet coup de crayon pour les hirondelles, l'équipe a créé une déclinaison autour des hérissons. Ce projet pédagogique, à destination des élèves de CM, permet de découvrir l'espèce et ses mœurs, d'aménager un coin dans l'école pour lui et de créer des cartes postales à messages pour sensibiliser les habitants du quartier. Ce projet a pu bénéficier des soutiens financiers de la région Île-de-France et des fondations Vinci et Nature & Découvertes.

- Projet éducatif LPO : la LPO France, accompagnée du réseau (autres associations locales LPO et les délégations sur le territoire national) a entamé la mise à jour de son projet éducatif. Le projet éducatif d'une structure établit les objectifs et valeurs éducatives qui sont au cœur des activités déclinées ensuite. Ce long travail a permis de mettre à jour le vocabulaire utilisé, de revoir les priorités et de cibler des axes pour les projets pédagogiques. Le projet éducatif est disponible en téléchargement sur le site de la LPO France.

#### CONCLUSION

Ce qui frappe, c'est l'adaptabilité de l'équipe salariée et des bénévoles face à la crise sanitaire qui a continué tout au long de l'année. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés. Plus que jamais, il faut continuer à mener des actions militantes pour la connaissance et la protection de la nature en Île-de-France auprès de tous les publics variés que la LPO rencontre.



• Bruant des roseaux  
© A. Péresse

# Rapport d'orientation

Ce rapport se situe dans le déroulement de nos assises entre, d'une part, la présentation du rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée et, d'autre part, le renouvellement partiel du Conseil territorial (CT). Coïncidence ou cohérence ?

Cohérence, à l'évidence, entre l'énoncé des actions qui ont été menées par une équipe et celles qui devront être réalisées par une équipe de conseillers partiellement renouvelée. Cohérence, encore, qui implique chacun d'entre nous dans un engagement associatif durable. En effet, il est de notre responsabilité à tous de suivre la réalisation des projets et d'orienter l'activité de notre délégation. C'est ce que ce rapport vous invite à faire en présentant les activités à venir et les améliorations que nous souhaitons apporter à notre fonctionnement général, après quatre années post fusion.

## Pour se développer : mieux faire ensemble et susciter la participation

### Objectif : 12 000 adhérents à la fin de l'année 2022

Depuis la création de la délégation, le nombre d'adhérents augmente en moyenne d'un millier par an. Atteindre les 12 000 membres fin 2022 reviendra à doubler le nombre de nos adhérents en cinq ans (nous étions exactement 6 042 adhérents début 2018, à la fusion entre l'antenne de la LPO en Île-de-France et le Corif). Cet objectif n'est pas seulement symbolique, il s'agit surtout de développer notre influence et notre rayonnement en Île-de-France. 72% des nouveaux adhérents rejoignent la LPO après avoir été informés ou avoir participé à l'une de nos activités associatives (médiats, stands, sorties, formations...). Nous continuerons donc à développer ces activités en y proposant des solutions techniques pour faciliter les adhésions et les dons.

### Mise en place de nouvelles actions de fidélisation des adhérents

De plus en plus d'adhérents nous rejoignent via les collectes de rue. Ils représentent, en effet, 28% des nouveaux adhérents en 2021. Pour autant, il est plus difficile de fidéliser ces nouveaux adhérents dont un tiers environ ne renouvellent pas leur adhésion. En 2022, la délégation va mettre en place des journées/réunions (réunions thématiques, réunions spécifiques aux nouveaux adhérents ou spécifiques aux adhérents des collectes de rue), des sorties (faire des sorties ornithologiques ou sur d'autres thématiques en invitant spécifiquement les nouveaux adhérents). Il s'agit donc de dynamiser leur intégration en favorisant des temps de convivialité, permettant la rencontre avec ces nouveaux adhérents et mettre ainsi en place une véritable animation et fidélisation de notre réseau d'adhérents.

### Mise en place de nouveaux groupes locaux

Pour concrétiser son lien consubstantiel avec le terrain, la délégation va continuer de structurer son réseau, notamment en incitant à la création de nouveaux groupes locaux. La vie d'un groupe local, c'est avant tout des rencontres sur le terrain, de la concertation locale sur un projet, des sorties nature, des ateliers de fabrication de nichoirs... Il en existe 17 actuellement mais la couverture de la région est encore loin d'être suffisante pour faciliter les rencontres et le développement des initiatives. En effet, ce sont les groupes locaux qui peuvent être en contact avec les élus locaux pour faire connaître leur présence vigilante sur la protection de la biodiversité et enclencher une activité de veille naturaliste. La délégation fournira la liste du matériel de communication possible pour les stands et les formations nécessaires pour appuyer ces nouveaux groupes locaux.

### Approbation d'une convention d'occupation temporaire pour les locaux du Pavillon Maurouard

Depuis 2010, le département de la Seine-Saint-Denis met à notre disposition des locaux qui servent de bureaux aux équipes de la délégation. Ceux-ci sont situés à l'étage d'un bâtiment industriel du XIXe siècle, le pavillon Maurouard, situé dans le parc forestier de La Poudrerie, propriété de l'État. Dans le cadre d'un projet de convention d'occupation, négocié entre la délégation et le département, et pour mieux répondre à nos besoins d'accueil des salariés et de stockage, les locaux mis à la disposition exclusive de la LPO Île-de-France passeront de 119 m<sup>2</sup> à 180 m<sup>2</sup>, soit la totalité de l'étage du pavillon Maurouard. Ces locaux seront mis à disposition de la délégation en contrepartie d'animations effectuées sur le parc forestier de La Poudrerie. Le montant valorisable de cette mise à disposition des locaux est estimé à 16 200 € par an.

## Pour se structurer : mieux s'organiser et être efficace ensemble

### Reprise de la coordination des programmes de sciences participatives

Avec l'arrivée d'Éric Grosso, la coordination (un grand merci à Lucille Bourgeois d'avoir fait le lien pendant la vacance) des différents programmes nationaux et régionaux va reprendre. Celle-ci sera accompagnée par la mise en place de formations de prise en main des différents protocoles et la réalisation de synthèses. C'est l'occasion de remobiliser les adhérents sur des programmes de sciences participatives qui constituent le cœur de notre activité.

### Forte sollicitation du secteur Éducation et formation

Depuis la fusion, les demandes et les sollicitations sont toujours croissantes. Or, le calendrier des activités est complet très en amont (6 à 9 mois à l'avance) de l'année calendaire et il est extrêmement difficile de répondre à des demandes

ponctuelles tardives. Un gros travail de pédagogie avec les partenaires est en cours pour privilégier l'établissement d'un partenariat proactif, en construisant des projets sur plusieurs années avec des conventions pluriannuelles. Cette façon de travailler, que nous testons déjà avec plusieurs collectivités, nous apportera plus de sérénité dans l'établissement des plannings ainsi qu'une visibilité budgétaire sur plusieurs années. Après deux années difficiles à cause de la crise épidémique, un des objectifs de 2022 est donc de (re)trouver un « rythme de croisière » permettant, à la fois, de maintenir les partenariats et de développer un nouveau programme sans surcharge d'activités pour les équipes.

## Pour faire autrement : créer et expérimenter d'autres méthodes

### Une grille d'analyse pour nous positionner sur les nombreuses sollicitations

Devant le développement important des sollicitations, pour que la LPO Île-de-France se positionne publiquement sur tout type d'enquêtes publiques, des concertations et autres projets d'aménagement, une grille d'analyse et d'évaluation, des premiers éléments factuels portés à notre connaissance, sera testée cette année pour faciliter la décision du CT. Les premiers éléments de la grille sont renseignés par l'adhérent, le groupe local ou le sympathisant avec l'appui de notre service civique juridique. Ces éléments préalables ont pour but d'éviter éventuellement d'aller jusqu'à l'analyse complète si le CT juge qu'il n'y a pas matière à poursuivre. Des sessions de formation pour remplir cette grille sont aussi envisagées.

### Lancement des campagnes de dons spécifiques et thématiques en Île-de-France

Il nous faut réviser notre modèle économique qui demeure aujourd'hui essentiellement basé sur des financements publics, qui ne suffisent plus à répondre aux enjeux. En 2022, nous allons mettre en place des campagnes de dons spécifiques à la délégation. Il s'agira d'une campagne de don dite « globale » pour soutenir la délégation tout au long de l'année. Lors d'événements précis, spécifiques à l'Île-de-France et d'une durée limitée, des campagnes de dons thématiques seront également organisées (suivi moineaux, suivi hirondelle/martinet, soutien à notre programme de la faune sauvage en détresse...). Pour autant, la générosité

des Franciliens ne sera pas suffisante et le développement de financements privés devra aussi passer par la recherche d'entreprises mécènes.

### Les Refuges LPO en Île-de-France

Nous sommes confrontés à de très nombreuses sollicitations, directement ou via le siège (accueil, service partenariat) à Rochefort. Pour faire face à cette demande, nous allons définir une nouvelle manière de travailler avec Estelle Veyssière et Florent Huon qui réalisent sur le terrain les visites techniques et préparent les devis et les prévisions d'échanges avec les membres du CT, avec la mise en place d'une grille d'analyse et d'évaluation pour les entreprises, afin de gagner en fluidité et en excellence des sites labellisés.

### Quartiers Moineaux et institutionnalisation d'une journée du Moineau à Paris

Pour soutenir des colonies de moineaux qui ont été repérées, grâce à l'enquête que mène la LPO Île-de-France sur les colonies de moineaux de Paris depuis 2003, la délégation avec la mairie de Paris a lancé les opérations Quartier Moineaux dans trois quartiers de Paris, dans les XIIIe, XIVe et XVIIIe arrondissements. Dans ces quartiers, la mairie de Paris va installer des nichoirs sur des bâtiments qui dépendent d'elle et des nichoirs ont été distribués à des habitants des quartiers concernés. La plantation de plantes à graines et de plantes pour attirer les insectes y sera également encouragée. Dans les deux cas, les bâtiments concernés ont été sélectionnés pour correspondre au mieux

aux conditions de succès de la colonie. L'emplacement des nichoirs, la proximité de buissons qui peuvent servir d'abri aux moineaux et la proximité de sources de nourriture, comme les plantes à graines ou attirant les insectes, ont été,

en particulier, pris en compte. Cette opération est menée à titre expérimental dans l'espoir de l'étendre l'année suivante à d'autres quartiers, en tenant compte des résultats obtenus en 2022.

## Pour développer notre environnement institutionnel et associatif : les partenaires

### Rapprochement avec la Commission nationale du débat public (CNDP)

Nous constatons, depuis le franchissement des 9 000 adhérents franciliens en 2021, des sollicitations de plus en plus importantes pour peser dans le débat public sur l'environnement. Ainsi, après la Mission régionale d'autorité environnementale, c'est la CNDP qui nous sollicite pour intervenir en amont des enquêtes publiques, afin de nous mettre en relation avec les maîtres d'œuvre et de participer aux débats préalables, en vue de faire évoluer le projet avant la finalisation de l'enquête publique. Une première rencontre entre Emmanuel Du Chérimont et la déléguée de région en Île-de-France de la CNDP a eu lieu. Une deuxième rencontre avec les salariés de la délégation est envisagée en ce début 2022 pour définir les modalités d'une coopération avec la LPO Île-de-France.

### Création du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Île-de-France

En 2021, la délégation a appuyé la création d'un CEN en Île-de-France et est devenue membre du conseil d'administration de l'association. Celle-ci a pour objet d'acquiescer des espaces naturels afin de préserver les milieux, la biodiversité, les paysages qui les composent et d'assurer une gestion adaptée de ces parcelles afin d'offrir de bonnes conditions d'accueil pour la biodiversité. Cette création est en fait la transformation de l'association Pro Natura (dont le Corif avait été membre fondateur) en CEN intégré dans la Fédération des conservatoires d'espaces naturels. Depuis 30 ans, en rassemblant les contributions financières d'une centaine de donateurs qui sont ses adhérents, Pro Natura est devenue propriétaire de plus de 300 ha en Île-de-France. Concomitamment, la région a fait part de son désir de lancer une nouvelle structure qui devrait s'appeler... Natura ! Ce nouvel outil, dont la forme juridique et les contours restent à préciser, devra permettre de "mieux protéger les espaces naturels, de dépolluer et revaloriser les friches urbaines et de favoriser le retour de la nature en ville". La délégation a été invitée à la mission de préfiguration du dispositif Natura qui devrait avoir lieu en janvier 2022 et nous avons informé le CEN que nous subordonnerons notre participation à Natura à l'agrément par la région du CEN Île-de-France.

### Négociation d'une convention « Grand Partenaire » avec la région Île-de-France

Depuis plusieurs années, la part des financements publics qui viennent abonder le budget de la délégation, au premier rang desquels celui de la région, est continuellement à la baisse. Le soutien de la région aux activités de la déléga-

tion est d'environ 42 000 € en 2021 pour une sollicitation de 191 000 €. Ces financements ne sont ni à la hauteur de nos ambitions, ni des enjeux régionaux. Yves Verilhac, Directeur général de la LPO et Jean-François Magne ont rencontré le vice-président chargé de l'environnement, M. Yann Werhling, le 13 octobre dernier. Il a été affirmé, pendant cet entretien, que la LPO Île-de-France était considérée comme un partenaire majeur de la région et qu'un dispositif spécifique de soutien nous sera proposé en 2022. Une convention pluriannuelle dite « Grand Partenaire » est actuellement en négociation.

### Évaluation et renouvellement du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du bassin de la Bièvre

Douze ans après son classement, 2021 aurait dû être l'année de l'évaluation du plan de gestion de la RNR mais la Covid et le calendrier des élections régionales en ont décidé autrement. L'évaluation nécessaire, afin d'apprécier les résultats obtenus, a été reportée pour être initiée en 2022. Elle permettra d'actualiser, voire de réorienter, le prochain document de gestion du site. À l'issue de la démarche, l'évaluation et le renouvellement du plan de gestion seront validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et en comité de gestion. L'évaluation et le renouvellement doivent se faire selon la méthodologie des réserves naturelles de France en cours de révision par l'Office français de la biodiversité. Cette méthodologie n'est pas encore complètement finalisée à l'heure actuelle.

### Un partenariat avec Aéroports de Paris (ADP)

L'objet du partenariat envisagé entre le Groupe ADP et la LPO porte sur la mise en œuvre d'un échange de connaissances et de données naturalistes sur l'emprise aéroportuaire d'Orly et aux abords de l'aéroport, avec une expertise-conseils sur l'aéroport. Cet échange permettra à la délégation de disposer de données naturalistes observées dans l'enceinte de l'aéroport et permettra à l'aéroport de Paris-Orly de mieux comprendre les dynamiques et les déplacements des espèces, sur le site et ses alentours. En 2022, il est prévu de proposer une analyse des données disponibles sur la base de données Faune Île-de-France, dans un rayon de 13 km autour de l'aéroport, qui fera l'objet d'un livrable. Réciproquement, la délégation aura la possibilité d'accéder à la plateforme pour y réaliser des relevés et nous aurons accès aux notifications des collisions animalières et des rapports du bureau d'études « Aéro Biodiversité » qui réalise les suivis sur le site.

**Projet de convention avec Issy-les-Moulineaux**

Nous avons proposé à la ville d'Issy-les-Moulineaux un projet de convention d'une durée de trois ans sur des enjeux de continuité écologiques (étude de la trame verte et bleue et actions à mettre en œuvre), de sciences participatives et animations scolaires; sur la ville puis sur des quartiers, notamment le quartier des Épinettes. En septembre 2022, le relais Issy-Nature, associé à l'école Françoise-Giroud, ouvrira ses portes. Un projet axé sur la découverte de la biodiversité urbaine et l'éducation aux médias proposera une programmation d'activités ouvertes aux enfants, aux parents, aux riverains à laquelle la délégation participera.

**Aménagement de la Base 217 à Brétigny-sur-Orge**

Des négociations sont en cours pour accompagner l'aménagement de l'ancienne base aérienne, afin de bien prendre en compte la biodiversité et les enjeux écologiques existant sur le site (halte migration, présence de haies et friches). Nous nous réservons la possibilité de quitter le projet si nous constatons que nos recommandations ne sont pas suivies d'effets.

**Accompagnement de la ville de Grigny engagée dans un ABC**

En 2022, la ville de Grigny pilotera un projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). La finalité d'un ABC est d'obtenir un diagnostic suffisamment exhaustif, mais aussi stratégique, pour répondre aux enjeux du territoire de la commune. Afin de réaliser l'état initial et de déterminer les prospections complémentaires à réaliser, la délégation proposera une exploitation des données disponibles sur la base de données Faune Île-de-France ou obtenues lors de différentes études réalisées sur la commune. Nous proposerons aussi des inventaires ornithologiques complémentaires professionnels et/ou participatifs à l'année, ainsi qu'un inventaire des odonates pour les lacs et de leurs abords.

**Reconstruction de Notre-Dame**

Jean-François Magne et Alain Bougrain-Dubourg ont rencontré en décembre 2021 Philippe Jost, l'un des adjoints du général Georgelin, en charge de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, après l'incendie du 15 avril 2019. Ils ont notamment présenté les cavités utilisées par les oiseaux nicheurs avant l'incendie afin de les conserver. Philippe Jost s'est montré attentif aux demandes de la LPO. Nos préconisations techniques devront parvenir en début d'année pour étudier leur faisabilité avec les équipes du chantier.

**Projet de partenariat entre la LPO Île-de-France et la LPO Champagne-Ardenne**

Des échanges ont été entrepris avec la LPO Champagne-Ardenne afin de construire en partenariat un programme visant à accompagner des jeunes parisiens à la découverte du lac du Der, de son fonctionnement, du rôle qu'il joue dans la limitation des inondations de la région parisienne mais aussi de sa diversité avifaunistique. La délégation pourrait assurer des interventions préliminaires en classe ou dans des structures accueillant des jeunes. De son côté, la LPO Champagne-Ardenne pourrait assurer l'accueil et l'accompagnement des classes ou des groupes. Ce projet implique la mobilisation de différents partenariats. En particulier, l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs qui assure la gestion fonctionnelle du lac-réservoir, la ville de Paris et la métropole du Grand-Paris au regard de leur poids dans le comité syndical et dans le financement de l'EPTB, et le centre sportif et de loisirs UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) à Giffaumont pour envisager l'hébergement et la restauration. Le conseil de Paris, le 16 décembre 2021, a adopté à l'unanimité un vœu en ce sens.

**Participation à l'élaboration du prochain plan stratégique LPO 2023-2027**

Alors que l'actuel plan stratégique de la LPO pour la période 2017-2022 est en voie d'achèvement, la délégation est appelée à participer à son évaluation, même s'il a été élaboré avant la création des délégations régionales. L'année 2022 sera également consacrée à l'élaboration du plan stratégique 2023-2027. Les enjeux pour la délégation sont triples. Il s'agit d'abord de tirer les enseignements du plan 2017-2022 qui s'achève. Il faut ensuite identifier les évolutions à prévoir dans notre sphère d'intervention dans les cinq prochaines années. Il est nécessaire enfin de dessiner la structuration du futur plan, en y intégrant la contribution de la délégation au regard des enjeux régionaux et les spécificités franciliennes.

**Pour conclure, il me semble important de souligner que la délégation est en ordre de marche pour développer ses différents projets et activités pour cette année 2022. Il ne tient qu'à nous de nous engager et d'avancer vers la réussite. Nous allons sortir du marasme de l'empreinte d'une pandémie et, plus forts encore de nos expériences, nous avancerons confiants et déterminés au service de la défense de la biodiversité.**

# Rapport financier 2020-2021

**Le budget de la délégation régionale Ile-de-France devrait atteindre un total de 1 053 K€ en 2021 contre 1 038 K€ en 2020.**

Les charges comprennent à hauteur de deux tiers la rémunération du personnel qui atteint 663 K€ en 2021 contre 666 K€ en 2020.

L'effectif salarié fin 2021 sous la responsabilité de Jean-François Magne est de 20 personnes, réparties de la manière suivante :

- Equipe Education et formation : 7
- Equipe Protection de la nature : 8
- Equipe Mobilisation et Vie associative : 4

Elles comprennent en outre les coûts de fonctionnement. Les locations comptent pour 45 K€ en 2021 contre 40 K€ en 2020.

La participation aux services du siège de Rochefort (participation aux frais généraux) est de 81 K€ en 2021 contre 69 K€ en 2020. Elle est calculée au prorata du nombre de salariés de la délégation passé de 18 à 20 salariés.

Le siège assure une part importante de la gestion administrative et financière de la délégation (gestion du personnel, paie, comptabilité...).

Cette année, les charges incluent une provision exceptionnelle de 53 K€ pour frais de personnel.

Les activités d'animation et d'études génèrent des produits dans deux cadres : contrats de prestations et subventions. Leur total devrait être de 614 K€ en 2021 contre 694 K€ en 2020, soit une baisse de -80 K€. Outre les difficultés causées par la crise sanitaire, les collectivités locales ont depuis une dizaine d'années tendance à réduire les budgets qu'elles consacrent à l'environnement.

Cette tendance incite à développer les appels à la générosité du public.

Les autres produits de la délégation devraient être de l'ordre de 339 K€ en 2021.

A côté d'une fraction de 30 % des cotisations des adhérents LPO en Ile-de-France, soit 66 K€, ils comprennent principalement la réallocation par le siège de 240 K€ de dons qu'il a reçus.

Il est envisagé que la quote-part monte à 50% des cotisations à d'ici un an ou deux. L'importance historique donnée par le siège au développement de la vie associative en Ile-de-France pourrait cependant justifier de sa part la réaffectation de la totalité des cotisations reçues pour couvrir le coût de cette activité. La réallocation des dons en serait ainsi réduite de 240 K€ à 86 K€.

Malgré les réallocations de dons, une perte de -71 K€ est attendue au titre de l'exercice financier 2021. Cette tendance déficitaire est notamment expliquée par le désengagement des collectivités locales, qui prend deux formes : la réduction des financements de fonctionnement et l'absence de prise en charge des coûts de fonctionnement dans le financement des activités.



COMPARATIF CR 2020 / prévisionnel 2021 / Budget d'objectif 2022

CHARGES		2020 clos	2021 prévisionnel	2022 budget d'objectif
60-achats	603-marchandises	2 530,77	2 530,77	2 500,00
	606-achats non stockés	-11 348,60	-24 171,90	-22 000,00
	607-marchandises	-25 852,85	-14 005,38	-15 000,00
Total 60-achats		-34 670,68	-35 646,51	-34 500,00
61-services extérieurs	611-sous traitance	-4 416,00	-9 085,23	-7 000,00
	613-locations	-40 320,58	-45 280,71	-63 624,00
	614-charges locatives			-1 600,00
	615-entretien et réparation	-5 322,02	-2 361,94	-1 000,00
	616-assurances	-3 388,56	-3 492,00	-4 000,00
	618-divers documentation	-2 973,00	0,00	-1 000,00
Total 61-services extérieurs		-56 420,16	-60 219,88	-78 224,00
62-autres services extérieurs	622-honoraires et intermédiaires	-1 440,00	0,00	-1 440,00
	623-publicité, relations publiques	-6 919,23	-779,45	-8 000,00
	624-transport	0,00	-26,18	
	625-frais de déplacement	-9 517,44	-13 856,23	-23 000,00
	626-frais postaux et télécom	-17 326,24	-20 904,27	-20 000,00
	627-frais bancaires	-86,00	-75,23	
	628-divers	-68 991,04	-81 000,00	-90 000,00
Total 62-autres services extérieurs		-104 279,95	-116 641,36	-142 440,00
63-impôts et taxes	631-impôts taxes sur rémunérations	-43 788,71	-47 770,60	-54 200,00
	632-charges fiscales sur congés	-629,41	-629,41	-800,00
	633-impôts taxes sur rémuné. autres org	-12 470,38	-13 079,73	-14 000,00
		-56 888,50	-61 479,74	-69 000,00
64-charges de personnel	641-rémunérations du personnel	-472 726,64	-486 353,03	-760 000,00
	645-charges sociales	-154 138,90	-145 988,06	
	647-autres charges sociales	-22 527,87	-20 269,72	-32 450,00
	648-autres charges personnel	-7 423,76	-681,40	
	649-charges de personnel	-9 532,26	-10 000,00	
Total 64-charges de personnel		-666 349,43	-663 292,21	-792 450,00
65-autres charges gestion courante	654-pertes sur créances			
	658-diverses charges	-0,10	-2,51	
Total 65-autres charges gestion courante		-0,10	-2,51	0,00
67-charges exceptionnelles	672-produits exercice antérieur	140,30	140,30	
Total 67-charges exceptionnelles		140,30	140,30	0,00
68-dotations amort. et provisions	681-amort. prov charges exploitation	-12 360,88	-13 000,00	-12 000,00
	687-amort. prov charges exceptionnelles		-53 000,00	
	689-fonds dédiés dons et subventions	-107 279,45	-50 000,00	-50 000,00
Total 68-dotations amort. et provisions		-119 640,33	-116 000,00	-62 000,00
Total		-1 038 108,85	-1 053 141,91	-1 178 614,00

PRODUITS		2020 clos	2021 prévisionnel	2022 budget d'objectif
70-ventes produits et prestations	706-prestations	293 683,33	271 413,88	400 000,00
	707-ventes marchandises	4 244,99	7 995,02	9 000,00
	708-divers	231,66	219,10	
Total 70-ventes produits et prestations		298 159,98	279 628,00	409 000,00
74-subvention	741-subventions exploitations	395 372,06	329 015,20	359 000,00
	742-subventions à l'emploi		4 844,45	3 000,00
Total 74-subvention		395 372,06	333 859,65	362 000,00
75-produits divers	751-droits auteurs			
	754-total générosité du public	241 318,36	240 000,00	240 000,00
	755-total contribution financière	22 639,67	22 639,67	22 600,00
	756-cotisations	48 433,65	66 000,00	70 000,00
	758-divers (mécénat)	3 113,39	9 965,00	20 000,00
Total 75-produits divers		315 505,07	338 604,67	352 600,00
77-produits exceptionnels	772-produits exercice antérieur	-5 125,41	-907,20	0,00
Total 77-produits exceptionnels		-5 125,41	-907,20	0,00
78-reprise sur amort. et prov.	781-reprise amort. prov. ch. exploitati			
	789-fonds dédiés dons et subventions	21 866,67	25 000,00	25 000,00
Total 78-reprise sur amort. et prov.		21 866,67	25 000,00	25 000,00
79-transfert de charges	791-transfert de charges	6 549,88	5 945,92	
Total 79-transfert de charges		6 549,88	5 945,92	0,00
Total		1 032 328,25	982 131,04	1 148 600,00

RESULTAT APRES AFFECTATION

RESULTAT 2020	-5 781
Prévisionnel 2021	-71 011
Budget d'objectif 2022	-30 014

# Financeurs et partenaires de la LPO Ile-de-France en 2021

Tous ces organismes publics ou privés ont participé au financement du projet associatif de la délégation ou bénéficié de prestations (expertises, animations...).

## Financements publics (Etat, collectivités, organismes et établissements publics)

Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Armées, DRIEAT Ile-de-France, DRJSCS Ile-de-France, Région Ile-de-France, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Conseil départemental des Yvelines, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil départemental du Val-d'Oise, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Métropole du Grand Paris, Paris-Saclay, Est-Ensemble, Grand Paris-Sud, Grand Paris Seine & Oise, Aulnay-sous-Bois, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Chenoise, Champlan, Chevry-Cossigny, Cheptainville, Conflans-Sainte-Honorine, Courbevoie, Créteil, Epinay-sur-Seine, Drancy, La Courneuve, Fontainebleau, Malakoff, Fontenay-sous-Bois, Montigny-lès-Cormeilles, Franconville, Montreuil, Gif-sur-Yvette, Mouroux, La Garenne-Colombes, Nogent-sur-Marne, Le Vésinet, Pantin, Paris, Lieusaint, Rosny-sous-bois, Livry-Gargan, Saclay, Louveciennes, Saint-Cloud, Maisons-Alfort, Saint-Ouen, Montigny-le Bretonneux, Villeneuve-le-Roi, PNR Oise-Pays de France, ARB Ile-de-France, AEV Ile-de-France, Académie du Climat, APHP Lariboisière, CMN Domaine de Saint-Cloud, Service public de l'assainissement francilien (SIAAP), Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB), Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), Eau de Paris, Cité des sciences et de l'industrie, Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, CNRS, Muséum national d'Histoire naturelle, HABITAT 77.

## Financements privés

Fondation Nature & découvertes, Fondation Vinci autoroute, Graine Ile-de-France, LPO Champagne-Ardenne, Etablissement d'accueil médicalisé Les Myosotis, Energie solidaire, Pile poil compagnie, La Seine Musicale, Crédit agricole, L'Oréal, Unis-Cité, Storengy, ESRI France, Cap Rocher, Humanis, CEMEX, Office de tourisme de Vincennes, Icade, Valeco, Enedis, Suez, Barjane (Biocoop), MGEN, Colas, SMDA Trappes, Eiffage, Aigle, RTE, AXA, Sequens, Cogedim, Telmma, Energic Datanumia.



Rapport d'activité 2021

# Protection de la faune sauvage

**19 Programmes de conservation**  
**20 Connaissances naturaliste**  
**22 Actions juridiques et militantes**

# Animation 2021 du Projet agroenvironnemental et climatique chevêche 78-95

Pour rappel, ce projet permet à des agriculteurs d'avoir des financements européens (FEADER-Fonds européen agricole pour le développement rural) en échange de mise en place de mesures favorisant la chevêche et la biodiversité (le montant de l'indemnité est calculé par rapport à la perte de productivité supposée que ces nouvelles pratiques engendrent).

2021 étant une année de transition avant la nouvelle PAC (Politique agricole commune) attendue en 2023, nous sommes surtout dans l'accompagnement des agriculteurs déjà signataires. Il a été choisi de les prioriser afin d'avoir une unité de territoires et de développer des corridors les plus proches possibles les uns des autres, pour favoriser les déplacements de la chevêche. Cette année a donc surtout été axée sur les renouvellements de parcelles déjà engagées et sur de nouvelles parcelles, appartenant à des exploitants déjà engagés.

Nous avons tiré un premier bilan 2015-2020 : 31 exploitations engagées, 118 hectares de culture convertis en couvert environnemental, près de 7 kilomètres de haies préservées, 21 mares protégées.



◉ Chevêche d'Athéna  
© G. Picard / LPO-IDF

# Formation aux protocoles en visio

Les sciences participatives se développent fortement ces dernières années. Le site Vigie Nature propose une vingtaine de programmes d'observations et de suivis. Pour les oiseaux, aux deux programmes historiques que sont le STOC\* (printemps) et le SHOC\* (hiver) vient s'ajouter le projet d'Atlas des oiseaux de France (EPOC- OdF)\*.

À chaque programme correspond son protocole avec ses variantes et subtilités. Pour aider les observateurs, la LPO IdF a mis en place un programme de formation par visio

conférence. Pour permettre au maximum de personnes de participer, les visio sont organisées en fin de journée à 18 h 30 sur différents jours de la semaine.

Un premier cycle concernant les protocoles SHOC et EPOC-OdF (passage hivernal) a réuni 44 personnes en deux séances. Entre les formations et la communication sur Faune IdF, nous avons eu 15 demandes de nouveaux carrés. Le programme SHOC devrait connaître une belle relance pour cette saison 2021/2022.

N'hésitez pas à contacter Eric Grosso - [eric.grosso@lpo.fr](mailto:eric.grosso@lpo.fr), si vous avez des questions.

\*STOC : Suivi temporel des oiseaux communs

\*SHOC : Suivi hivernal des oiseaux communs

\*EPOC-OdF : Estimation des populations d'oiseaux communs-Oiseaux de France

# Colloque Pie Verte Bio

L'association Pie Verte Bio 77 organisait un colloque sur le thème agriculture et biodiversité en octobre. Ce colloque a permis de réunir les différents acteurs de la protection de la nature et du monde agricole. Des agricultrices sont venues témoigner de leur engagement notamment pour la protection des busards.

L'équipe protection a pu présenter le programme chevêche et continuités écologiques ainsi qu'un bilan sur 10 ans de la protection des busards dans le Vexin Français. Le programme chevêche a pour objectif de renforcer les populations entre les deux noyaux de population nord seine-

et-marnais. Sur le terrain, ce programme repose sur la mobilisation d'un groupe de bénévoles pour des actions de recensement et de pose de nichoirs. La présentation sur les actions en faveur des busards était accompagnée par la présentation de l'exposition busard Saint-Martin dans le Vexin. Cette exposition a été créée en partenariat avec le PNR du Vexin français. Elle tourne dans différentes communes du Vexin.



## Connaissance naturaliste

# Le Passer, notre revue d'ornithologie francilienne !

En 2018, nous commémorions les 50 ans de notre revue et présentions sa nouvelle forme : « numérique, publique et gratuite » et non plus « imprimée et réservée aux adhérents, par souscription ».

À vrai dire, c'était plus une décision prise, une orientation souhaitée. À l'époque, on s'était contenté d'éditer le format papier en "pdf". En 2021, nos vœux sont enfin devenus réalité, grâce à la gentillesse d'adhérents, qui ont donné leur temps et leurs compétences sans rechigner ; nous avons donc pu revoir et transformer :

- l'onglet publication et la nouvelle page web publique, nos recommandations de publication destinées aux auteurs, le numéro ISSN, réactiver l'adresse mail ;

- le format de nos gabarits "scribus", en adaptant forme et polices de caractère pour la lecture sur écran ;

- les anciens numéros du *Passer* datés de 1999 à 2018, stockés dans l'espace adhérent en format "pdf", (en enlevant les coordonnées personnelles des auteurs), afin de les rendre publiques et compatibles à la RGPD (Réglementation générale sur la protection des données).

À voir ici : <https://www.lpo-idf.fr/?pg=publications&ar=ps>

## Actions juridiques et militantes

# Plainte contre la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre à Montigny-le-Bretonneux

Le 3 août 2021, nous avons été informés par un de nos sympathisants, d'une destruction de nids d'hirondelles de fenêtre, survenue le 27 juillet sur le centre commercial Sud Canal de Montigny-le-Bretonneux (78). Des ouvriers étaient chargés d'effectuer des travaux sur la façade. Notre sympathisant a informé ces ouvriers du statut de protection des oiseaux, mais la destruction s'est poursuivie et les ouvriers ont détruit les nids et jeté ces derniers, ainsi que leur contenu (avec parfois des oisillons) dans un sac poubelle. Ce centre commercial s'était déjà engagé dans une même opération en 2017, mais la destruction avait pu être stoppée à temps. Cela n'a pas été le cas cette fois-ci. La LPO a donc décidé de déposer une plainte contre X auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB) afin d'éviter que

ce délit ne se reproduise. L'instruction de cette plainte a été clôturée le 22 novembre dernier et elle a été transmise au parquet du tribunal judiciaire de Versailles. Il appartient maintenant au procureur de la république de nous faire savoir s'il souhaite poursuivre l'entreprise qui a détruit les nids ou bien s'il décide de classer le dossier sans suite



## Condamnation

### pour détention illégale d'animaux sauvages dans l'appartement d'un Parisien

En décembre 2020, la Fondation Brigitte Bardot informe l'Office français de la biodiversité (OFB) d'une possible détention illégale d'animaux sauvages, dans un appartement parisien, appartenant aux propriétaires d'une salle de spectacle réputée, située dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Il s'y ajoute un signalement anonyme ainsi qu'une vidéo tournée par un enquêteur de la fondation.

Plusieurs espèces sont concernées. Des oiseaux (hibou petit duc, chevêche d'Athéna, huppe fasciée, moineau domestique, étourneau sansonnet et hirondelle rustique), mais aussi des amphibiens (grenouille taureau, pélodyte ponctuée), des reptiles (boa constrictor, boa des sables et orvet fragile) et un mammifère (hérisson). Certains animaux sont retrouvés morts, tandis que d'autres souffrent d'un mauvais état de santé.

L'OFB ouvre une enquête. Il constate les faits et saisit les animaux pour les confier à deux refuges. Plusieurs délits sont retenus à l'encontre du propriétaire : l'ouverture et l'exploitation d'un établissement détenant des animaux d'espèces non domestiques sans autorisation, ainsi que l'enlèvement, la détention et le transport irréguliers de ces animaux dont la majorité est protégée.

En février 2021, la LPO dépose une plainte auprès de Madame la procureure de la République.

Une audience de comparution, sur reconnaissance préalable de culpabilité (procédure surnommée "le plaider coupable"), a lieu en avril 2021. La LPO sollicite une somme de 2 900 euros au titre du préjudice moral, ainsi que 100 euros pour ses frais de procédure (art. 475-1 du code de procédure pénale). Cette comparution conclut à la condamnation pénale du propriétaire à une peine de deux mois de prison avec sursis mais l'affaire est renvoyée pour les intérêts civils. La demande de réparation de la LPO avait donné lieu à une nouvelle audience devant le tribunal correctionnel de Paris, le 8 décembre dernier. Malheureusement, des ennuis de santé de la présidente de la chambre du tribunal, concernée par cette affaire, ont conduit à renvoyer tous les dossiers du jour. Notre demande fera l'objet d'une nouvelle audience en juin 2022.

La condamnation à deux mois d'emprisonnement pour de tels faits n'est pas si fréquente. Même si cette peine est assortie du sursis, ce dernier constitue une "épée de Damoclès" qui devrait dissuader ce propriétaire de réitérer ces pratiques, sous peine de voir sa peine se transformer en prison ferme.

Ces résultats encouragent la persévérance de la LPO. Espérons que ces qualités seront aussi récompensées l'an prochain, par la condamnation du délinquant, à la réparation aussi pertinente du préjudice moral de la LPO.



## Actions juridiques et militantes

# Filets japonais à Sarcelles



Braconnage, détention, vente ou encore destruction... Voici les infractions juridiques relevées cette année sur des espèces protégées. Parmi elles, le chardonneret élégant, malheureusement bien trop souvent soumis à ces pratiques illégales, car il est très recherché pour son plumage et son chant. En août dernier, la LPO Ile-de-France a été contactée suite à la découverte de plusieurs filets japonais installés sur un terrain vague de la commune de Sarcelles (Val-d'Oise). Ces

filets sont de véritables outils utilisés à des fins de piégeage d'animaux vivants, essentiellement les oiseaux et chiroptères. Ce jour, un chardonneret élégant a été découvert par le sympathisant qui nous avait signalé les faits. Emmêlé par les pattes, l'oiseau a finalement pu être libéré sur place avant de retrouver sa liberté ! Les services de la police de l'environnement de l'Office français pour la biodiversité ont automatiquement été alertés. Malheureusement, il aura fallu plusieurs relances avant que ces équipes n'interviennent (manque d'effectifs et surcharge de travail). Des agents auraient pris le dossier en main... Toutefois, à ce jour, nous sommes toujours sans nouvelles sur l'avancée de la situation. La LPO Île-de-France garde de toute façon en tête ce dossier pour pouvoir se porter partie civile auprès du procureur de la république en cas de plainte déposée.

## Notre suivi juridique s'étoffe

La démarche de veille juridique consiste à rechercher chaque semaine, département par département, les projets de textes ou les textes déjà publiés, susceptibles de porter atteinte aux intérêts défendus par l'association et notamment à la biodiversité.

Ce travail a pour but de nous permettre de répondre, a priori, aux consultations publiques qui nous intéressent, ou bien, a posteriori de former un recours contre un texte défavorable à la faune en général et à l'avifaune en particulier. Elle permet aussi d'informer les membres du Plan régional d'action chauves-souris (dont nous faisons partie) des projets susceptibles de les concerner.

Cette veille juridique est actuellement assurée par Sarah Boudier qui effectue un service civique au sein de la délégation.

L'an dernier, il avait été décidé d'étoffer cette veille juridique en y insérant les études d'impact. En effet, ces dernières sont une étape préalable et obligatoire pour de nombreux projets qui comportent souvent des aspects très négatifs pour la faune. Elles figurent dans les dossiers soumis à enquêtes publiques et permettent de recueillir de nombreux éléments. Leur analyse constitue donc un excellent moyen de se positionner sur ces projets afin, dans un premier temps, de répondre à l'enquête publique et éventuellement, par la suite, de former un recours contre un acte administratif qui autoriserait ce projet, sans prendre en compte nos remarques.

Cette extension du champ de nos recherches est donc fort utile, mais elle est aussi très chronophage car à l'échelle

régionale, plusieurs enquêtes peuvent être menées de front. De plus, nous ne connaissons pas toujours les secteurs visés par les projets et il nous est, par conséquent, parfois difficile d'avoir un avis éclairé. C'est pourquoi nous avons décidé de faire appel aux compétences des groupes locaux, qui eux connaissent bien le terrain.

Néanmoins, l'analyse d'une étude d'impact, pour en retirer les informations utiles, demande quelques outils permettant de gagner du temps. Plusieurs documents ont donc été élaborés :

- une fiche d'analyse préalable simplifiée ayant pour but de filtrer les études sur lesquelles travailler ;
- une fiche de rappel des règles régissant les enquêtes publiques ;
- une grille d'analyse ;
- une notice permettant de remplir cette grille.

Il est prévu de créer une commission de bénévoles intéressés par cette démarche, afin d'échanger et d'optimiser le suivi de ces enquêtes publiques.

Une fois les documents finalisés et validés, une formation en visio-conférence sera proposée aux groupes locaux ainsi qu'aux membres de la commission "enquêtes publiques" et au référent "enquêtes publiques" du Conseil territorial, afin d'apprendre à utiliser ce nouvel outil.



Rapport d'activité 2021

# Développement, préservation des espaces

- 25 Expertises
- 26 Gestion des espaces naturels
- 27 Nature de proximité
- 28 Refuges LPO

Grèbe huppé  
© F. Gonod / LPO-IDF

## Expertises

# Dispositifs d'installation de nichoirs

Depuis de nombreuses années, la LPO Ile-de-France accompagne des collectivités et des entreprises dans l'installation, l'expertise et l'entretien de dispositifs de nichoirs. Depuis 2000, la LPO IDF réalise le suivi d'un dispositif de nichoirs installés dans les espaces verts de la ville de Courbevoie. En 2021, 39 nichoirs ont été expertisés dont 33 sont destinés aux passereaux (mésanges, grimpereaux, moineaux...), quatre à la chouette hulotte et deux aux chauves-souris. Dans le cadre d'une opération de lutte contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne, la communauté urbaine Grand Paris Seine-et-Oise (GPSEO) a sollicité la LPO IDF afin de l'accompagner dans l'installation et le suivi d'un dispositif de nichoirs sur le site du parc sportif de la Butte Verte à Mantes-la-Jolie en 2020. En 2021, la LPO Ile-de-France a été missionnée afin de réaliser l'expertise de ce dispositif qui comprend 14 nichoirs de type mésange charbonnière et 11 nichoirs de type mésange bleue. Dans le cadre de la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels,

le Conseil départemental des Yvelines a missionné la LPO afin de réaliser l'installation et le suivi d'un dispositif de nichoirs au parc du Peuple de l'Herbe. En 2021, 23 nichoirs ont été expertisés dont 17 sont destinés aux passereaux, deux à la chouette hulotte et quatre aux chauves-souris. À l'occasion de cette expertise, un nichoir de type faucon crécerelle a été installé sur le site. Dans le cadre de son budget participatif, la ville de La Garenne-Colombes a sollicité la LPO IDF afin de l'accompagner dans l'installation d'un dispositif de nichoirs. Suite à une visite préalable, 30 nichoirs de type mésanges bleue ou charbonnière ont été installés dans des espaces verts, des écoles, un complexe sportif et le cimetière. La LPO IDF tient à remercier Isabelle Chatoux et Véronique Brondeau (CD 78), Claire Bouveret et Éric Letendard (GPSEO), Géraldine Lefrançois et Régis Scherer (La Garenne-Colombes) et Sylvie Guettier (Courbevoie) pour leur confiance. La LPO IDF remercie Clément Detey et les équipes d'élagueurs de la société Lachaux Paysages pour leur collaboration.

## Suivi de l'avifaune de la station d'épuration Seine-Aval du SIAAP\* à Achères

Le suivi mis en place depuis 2013 a pour objectifs de détecter et de localiser les espèces protégées sur le site, de suivre leur évolution, d'identifier les sensibilités du site par rapport à l'avifaune et de proposer des préconisations de gestion. Un bilan des inventaires effectués de 2013 à 2020 a été réalisé cette année et permet de donner les nombres suivants : 166 espèces ont été identifiées, dont 101 durant l'hivernage, 145 espèces pendant les périodes migratoires et, enfin, 114 espèces qui ont été relevées lors de la période de

nidification. Comme chaque année, les zones de la grande friche et du canal de rejet sont celles qui ont accueilli le plus d'espèces. La préservation des zones à forts enjeux et la mise en place des préconisations de gestion sont impératives, si nous voulons conserver la richesse avifaunistique présente sur le site et espérer voir une amélioration de la qualité écologique du site. La poursuite des suivis est donc indispensable sur ce site en changement constant. Ils ont d'ailleurs été reconduits pour les années 2021 et 2022.

## Prendre en compte la biodiversité dans les forêts privées

Environ 75% de la forêt présente en France appartient à des propriétaires privés. Afin d'enrayer le déclin de la biodiversité sylvoicole, il est donc judicieux d'accompagner ces propriétaires dans une gestion durable et écologique de leur forêt. De ce constat est né un projet de partenariat entre la LPO (salarié et bénévoles du groupe Forêt) et un propriétaire de forêt privée afin d'étudier, sur une parcelle pilote, la possibilité de concilier gestion forestière et protection de la biodiversité, tout cela pour un coût accessible.

C'est donc à Amillis (77), sur une parcelle de 25 hectares qu'a commencé cette nouvelle étude. Celle-ci se déroule sur un an afin de prendre en compte le cycle de vie complet des organismes. Ont été étudiés l'avifaune (également les rapaces nocturnes), les chauves-souris, les papillons de jour et les plantes. Suite à ces inventaires, seront préconisées des mesures de gestion favorables à la biodiversité et prenant en compte l'exploitation forestière.

\*Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

## Gestion des espaces naturels

# Reconduction du classement RNR du Bassin de la Bièvre

Par délibération de la commission permanente du Conseil régional d'Ile-de-France du 9 juillet 2009, le site du bassin de la Bièvre (Antony 92) était classé Réserve naturelle régionale (RNR) pour une durée de 12 ans. Le Corif (devenu la Délégation régionale LPO Ile-de-France) et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) en avaient été désignés co-gestionnaires par arrêté, le 28 avril 2010 pour une période de six ans, renouvelable une fois tacitement.

2021 aurait dû être l'année de l'évaluation du plan de gestion de la RNR, censé couvrir la durée du classement. La Covid et le calendrier des élections régionales en ont décidé autrement.

Pour autant, cette année, le classement de la RNR a été renouvelé tacitement par application de l'article R. 332-35 du code de l'environnement et reconduit, pour la même durée que celle initialement prévue dans la délibération de classement, soit 12 ans.

En revanche, la reconduction des gestionnaires ne se fait pas tacitement. La région devra prendre un arrêté à cet effet en début d'année 2022.

La RNR du bassin de la Bièvre n'est pas isolée. Plusieurs RNR franciliennes sont dans ce cas.



## Nature de proximité

# Aerolians Paris

Les travaux se poursuivent sur l'aménagement du parc de la Pointe Sud à Villepinte. À la suite de travaux préliminaires ayant modifié la physionomie de la zone, la végétation au niveau des noues s'est développée, de nombreuses espèces protégées (gorgebleue à miroir, bruant des roseaux, ...) y ont été identifiées comme nicheuses, par le groupe d'adhérents qui suit le site. Les travaux d'aménagements du talweg ont repris en 2020 (arrachage d'aulnes) mais menaçaient la nidification de ces espèces. Une alerte a alors été lancée par le groupe d'adhérents, permettant l'arrêt immédiat des travaux et aux espèces du site de finir la saison de nidification. Une visite du site en septembre 2020 a permis d'échanger sur les travaux à venir et la prise en compte des enjeux de biodiversité identifiés.

Cette année, des échanges ont eu lieu pour limiter l'impact de ces travaux, en adaptant les périodes de travaux et en délimitant les zones à enjeux (protection des abords de roselières notamment), suite à des modifications de planning dues aux intempéries. Nous continuerons de nous mobiliser sur ce dossier en 2022, pour maintenir les espèces sur le site et veiller à ce que la biodiversité soit préservée mais sans nous impliquer dans un suivi commandé par l'aménageur, la position de la LPO étant de ne pas accompagner de projets conduisant à l'artificialisation des terres.

## Nature de proximité

# Lancement de la commission Nature en ville et Aménagement du territoire à la LPO-IdF

Comment accompagner la rénovation énergétique en préservant les espèces du bâti ? De quelle façon préserver les friches urbaines végétalisées ? Comment protéger les espaces naturels à la lisière des villes ? La LPO IdF a lancé la commission "Nature en ville et Aménagement du territoire", afin d'apporter une réponse structurée aux enjeux de la biodiversité en ville et des espaces franciliens. Elle s'appuie sur l'expertise des groupes locaux et faucons, moineaux, mar-

tinets, hirondelles. Cette commission est répartie en trois groupes :

- > Intervenir en amont de tout projet.
  - > Réagir à un projet déjà formulé ou déjà en cours de réalisation.
  - > Suivre les populations en milieu urbain.
- Elle réunit une trentaine de bénévoles et salariés.

## La protection de la faune sauvage de la cathédrale Notre-Dame fait l'unanimité

La reproduction des Faucons crécerelles sur la cathédrale Notre-Dame est suivie par le Corif et la LPO depuis 1986. Après l'incendie du 15 avril 2019, l'avifaune observée auparavant a disparu de l'édifice. Des tentatives de retour ont pu être constatées mais la présence quotidienne de plusieurs compagnons pour sauvegarder l'édifice a eu pour conséquence de détruire temporairement cette « pyramide écologique » pour les oiseaux et plus particulièrement pour le Faucon crécerelle.

Mi-juin, Allain Bougrain Dubourg, sollicitait la 8e commission Environnement - Climat et Biodiversité du Conseil de Paris pour inviter les groupes politiques à déposer un vœu relatif à la protection de la faune sauvage de la cathédrale Notre-Dame. Quatre groupes sur sept représentés au Conseil de Paris ont rapidement souhaité entendre la LPO-IDF sur cette suggestion. Le 24 juin, Emmanuel de Chérumont était entendu par plusieurs élus de la 8e commission. Suite à cet audit, les groupes Ecologistes de Paris, Indépendants et progressistes, Modem - Démocrates et Écologistes, et Changer Paris ont déposé chacun un vœu sollicitant la considération de la faune sauvage pendant les travaux de rénovation de la cathédrale.

En reprenant les vœux des 4 groupes dans un vœu de l'exécutif, voté à l'unanimité pendant la séance du Conseil de Paris des 6 au 9 juillet, « tous les élus parisiens se retrouvent aux côtés de la LPO » annonçait Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge de la biodiversité.

Celui-ci demande entre autre que la reconstruction de Notre-Dame prenne bien en compte les enjeux de préservation

de l'avifaune et de la biodiversité ; la préservation par l'Établissement Public de reconstruction de toutes les cavités du monument, comme les trous de boulin ; la création d'un groupe de travail rassemblant des représentants de l'Établissement Public, de la ville de Paris et des associations ; enfin, que les abords de Notre-Dame et ses squares soient à terme labélisés Refuge LPO.

En s'appuyant sur ce vœu de la ville, Allain Bougrain Dubourg et Jean-François Magne ont pu rencontrer Philippe Jost, l'un des adjoints du Général Georgelin en charge de la reconstruction de la cathédrale en décembre dernier. Dès lors, Elsa Caudron élabore un document technique listant les enjeux des espèces concernées par le projet et nos préconisations pour l'édifice, mais aussi pour ses abords. Ce document, que nous proposerons mi-janvier à l'Établissement public, doit servir de support aux équipes en charge de la reconstruction.

En écho à la restauration de la cathédrale, la ville de Paris souhaite aussi engager un projet de réaménagement et de valorisation de ses abords, qui participera à la mise en valeur de Notre-Dame. Celui-ci sera complémentaire du chantier de reconstruction de la cathédrale et a fait l'objet d'une concertation. La LPO-IDF a participé à l'atelier de concertation « Ensemble construisons un écriin pour Notre-Dame » le jeudi 28 octobre et nous avons envoyé à Mme Hidalgo nos recommandations pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion des abords de la cathédrale. Celles-ci insistent notamment sur le besoin d'attacher une expertise écologique tout au long du processus.

## Refuges LPO

# 2021, année du centenaire des refuges

### Bilan

L'année 2021 a été marquée par le centenaire du programme des Refuges LPO, le tout premier ayant vu le jour dans le Nord de la France, un siècle plus tôt. Malgré une situation sanitaire toujours compliquée, plusieurs refuges remarquables ont pu voir le jour et de nombreux particuliers, établissements, entreprises et collectivités ont rejoint le programme. Merci à eux. Cette année a également été marquée par la mise en ligne du nouveau site Internet de la LPO France, qui offre désormais un espace personnel dédié à son refuge personnel, avec un abonnement au programme dorénavant annualisé pour les particuliers (voir encart). Aussi, une nouvelle Charte refuges LPO nationale a vu le jour, accompagnée des "15 gestes refuges" qui apportent des éléments concrets pour gérer et aménager ces espaces. Ces nouveaux documents sont tous disponibles en ligne sur le site de la LPO France (<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/actualites-refuges/nouvelle-charte-refuges-lpo-et-les-15-gestes-favorables-pour-la-biodiversite>).

**3 443**

**refuges particuliers**  
avec 350 nouveaux inscrits  
cette année

**120**

**refuges établissements**  
avec 49 nouvelles conventions  
cette année

**111**

**refuges collectivités**  
et entreprises avec 24 nouveaux sites  
cette année

### Une belle dynamique pour les refuges collectivité/entreprise

Avec une demande de plus en forte sur les refuges, tant collectivité qu'entreprise, plusieurs changements ont eu lieu en 2021 :

- Nous avons revu notre organisation en élargissant les missions d'Estelle et Florent. Ils s'occupent de toute la partie "amont" en réalisant les visites techniques et en répondant à toutes les questions des futurs (ou non) partenaires, avant de faire une proposition technique et financière. Si elle est acceptée, le refuge est lancé. Marine s'occupe de la partie administrative en lien avec le siège et un.e chargé.e d'études qui commence l'étude.
- Nous sommes encore plus exigeants dans nos critères de sélection des sites pouvant prétendre à l'agrément ; avec une validation en CT (% surface en espaces verts, corridor, ...) afin, aussi, de prioriser les zones à enjeu.

Et nous continuons sur notre lancée en 2022 avec de nouveaux refuges dont nous vous parlerons dans les prochains LPO Info. Merci également aux collectivités et entreprises qui renouvellent le partenariat et repartent avec nous pour 5 ans.

### Des évolutions notables du programme Refuge LPO

#### Particuliers :

35 € la première année puis 15 €/an pour renouveler son abonnement

#### Etablissements :

85 € les trois premières années puis 45 € tous les trois ans pour renouveler son abonnement.

#### Entreprises/collectivités :

devis suite à la visite du site, engagement sur trois à cinq ans. L'abonnement au programme Refuges LPO comprend notamment un kit de bienvenue et l'accès à votre Espace Refuge LPO sur lequel vous pouvez tenir le tableau de bord de votre Refuge, ainsi qu'une offre d'abonnement préférentiel à la revue nature de la LPO L'OISEAU Magazine.

## Refuges LPO

### > Garance (Ministère de l'intérieur)

Le Ministère de l'Intérieur a inauguré un nouveau refuge LPO sur le site de l'immeuble de Garance dans le 20ème arrondissement de Paris. Le refuge LPO concerne les deux patios situés au sein du bâtiment. Bien que le site soit de petite taille et entouré de part et d'autre de bâtiments, il recèle une richesse insoupçonnée en biodiversité. En effet, les salariés se promenant sur le site peuvent y trouver des mésanges bleues et charbonnières, rougegorges familiers, merles noirs, pigeons ramiers et également une colonie de moineaux domestiques. Cette richesse doit entre-autre, au choix des essences végétales, sélectionnées pour ressembler à une forêt tempérée ainsi qu'à la présence de plusieurs espaces verts à proximité. La mise en refuge du site va permettre de continuer sur cette lancée et de mettre en place des mesures en faveur de la protection des moineaux, extrêmement menacés aujourd'hui à Paris.

### > Ministère de la transition écologique

Parce que la transition écologique passe avant tout par la protection de la biodiversité, le Ministère de la Transition écologique a inauguré au sein de ses espaces verts un refuge LPO. Malgré de lourdes contraintes provenant du cahier des charges des espaces verts du ministère, plusieurs aménagements en faveur de la biodiversité sont déjà en place comme un grand hôtel à insectes, déjà investi par plusieurs espèces et des nichoirs pour l'avifaune. Le site abrite un nombre honorable d'oiseaux avec au total pas moins de 17 espèces contactées au cours des deux passages d'inventaires. Plusieurs utilisent également le site pour nicher comme les mésanges bleues et charbonnières, le troglodyte mignon, le pigeon ramier, le merle noir ou encore la perruche à collier. Grâce à la présence de vieux arbres, le pigeon colombin a aussi trouvé dans cet espace un lieu de prédilection pour vivre.

### > Esri

Dans le cadre de sa politique de préservation et de valorisation des espaces verts, la société Esri France, qui développe le logiciel de SIG "ArcGIS", a inscrit son siège de Meudon dans la démarche "Refuges LPO". Ce refuge entreprise atypique, composé d'un bâtiment et de dépendance, entouré d'un petit jardin, a été inauguré le 28 septembre dernier en présence de notre président Allain Bougrain-Dubourg.

### > CD78

Cette année, 2 refuges sont portés par le Conseil Départemental des Yvelines et suivis par la LPO au titre de Refuges collectivités.

Le Parc du peuple de l'Herbe a fait l'objet d'un suivi cette année et présente des enjeux importants avec notamment la présence d'un Martin-pêcheur en période de nidification et de Bécassines des marais pendant la migration. De plus, malgré sa grande attractivité et sa forte fréquentation, il possède une grande diversité de milieux permettant à de nombreux oiseaux, d'habitats différents, de s'y établir.

Le deuxième a été agréé en 2021 et concerne une forêt départementale située dans le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse : la forêt de Méridon. Principalement composée de feuillus (65% de chênes), la forêt de Méridon présente des enjeux forts en termes de biodiversité. En

effet, elle possède en son sein deux ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 2 : une forêt en ravin possédant 3 espèces rares et protégées de fougères et une carrière de grès possédant une faune et flore spécialisées de ce milieu et une ZNIEFF de type 1, en plus d'être un espace naturel sensible. La forêt abrite également de vieux arbres et des troncs d'arbres morts, indispensables pour la biodiversité.

A travers ces refuges, le conseil départemental met un point d'honneur à réaliser des actions de sensibilisation du grand public à la biodiversité qui les entoure.

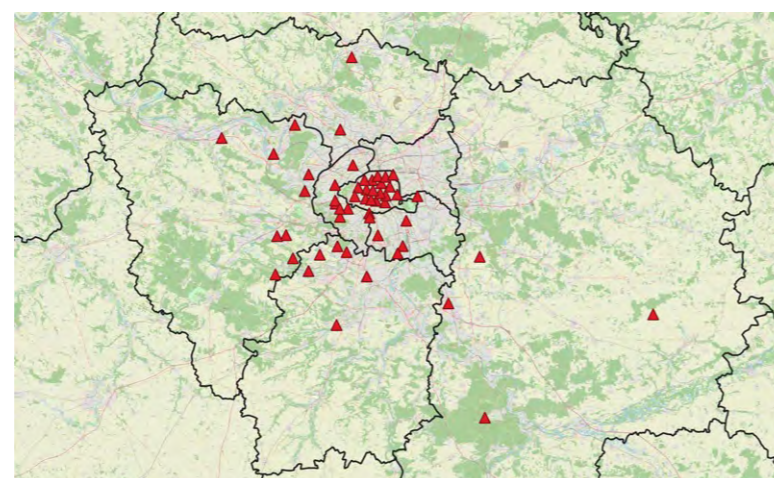
### > Fontenay-sous-Bois

En même temps que le renouvellement du Refuge LPO de « l'Eco-parc des carrières René-Dumont », la ville de Fontenay-sous-Bois a classé en 2021 en Refuge LPO pour 5 ans, (sur la période 2021-2025), trois nouveaux parcs : Le « Parc de l'Hôtel de Ville », « le Parc des Franciscains », et « le Parc des Epivans ». Les résultats de l'étude sont intéressants. Le boisement des Epivans se compose principalement de 3 essences d'arbres : le Frêne élevé, l'Erable plane, et l'Orme champêtre. L'étagement du boisement est le suivant : Frêne élevé qui par sa taille dépasse les autres essences, puis l'Erable planes-en sous étage et Orme champêtre ensuite. Ces 3 mêmes essences sauvages (exogène devenue naturalisée pour l'Erable plane) se retrouvent dans les deux autres parcs, traduisant l'architecture des milieux forestier Fontenaysiens dès lors qu'on laisse en libre évolution les milieux.

### > La Villette (Paris)

Depuis plusieurs années, l'avifaune du parc était suivie par le Corif, de nombreuses espèces y ont été recensées (Hirondelle de fenêtre, Martinet noir, Pipit farlouse, Sterne pierregarin, Verdier d'Europe). Afin de développer ce partenariat et de favoriser encore plus la biodiversité, un passage en refuge a été discuté et cela a abouti en 2021 à l'inscription du site au réseau des refuges. En complément du schéma classique (inventaire, préconisations, panneaux), un suivi et un nettoyage des nichoirs posés depuis 2006 est également réalisé.

La carte montre toutes les communes (ou arrondissements) sur lesquelles au moins un refuge collectivité et/ou entreprises est en cours.



Rapport d'activité 2021

# Sensibiliser et mobiliser les publics

- 31 Education et formations
- 36 Participation au débat public
- 38 Bénévolat et vie associative
- 41 Assistance Faune Sauvage
- 41 Communication / Editions



## Plus de 1 000 animations !

Et près de 25 000 personnes sensibilisées (tous publics confondus) en 2021. Malgré un contexte peu favorable, cette année 2021 a été une très bonne année pour le secteur EDU. Beaucoup de partenaires continuent de nous faire confiance : départements (91, 95, 77, 78, 93), collectivités (métropole du Grand Paris, Grand Paris Sud, le PNR Oise Pays de France...), communes (Boulogne, Paris, Saint-Ouen, Pantin, La Courneuve, Malakoff, Épinay-sur-Seine...), les partenaires institutionnels comme l'ARB (Agence régionale de la biodiversité), la DRIEAT (Direction régionale et

interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) , l'état ou encore la région ; les écoles, lycées et collèges ; ainsi que de nombreux autres ; un grand merci à eux. Merci également aux enfants et aux adultes rencontrés lors de nos activités, toujours enjoués et curieux d'en apprendre plus sur la biodiversité qui nous entoure. Et un très grand bravo à toute l'équipe EDU, qui ne ménage pas ses efforts et ses capacités d'adaptation pour mener à bien les projets.



## Découvrir et accueillir la biodiversité dans mon établissement en Essonne

Chaque année, le département de l'Essonne nous finance quelques projets à animer dans ses collèges. Ce projet (DABE), que nous vous présentons depuis déjà quelques années, continue d'exister, notamment grâce à sa construction qui met les élèves dans la réflexion de leur espace et les besoins des êtres vivants sauvages qui les entourent.

Au collège de Bondoufle c'est un groupe de huit "écodélégués" qui bénéficie de notre soutien et notre expertise pour les aider à avancer dans leur projet. Nichoirs, hôtels à insectes, prairie fleurie ont déjà été mis en place. Mais d'autres aménagements vont voir le jour avec l'installation d'un abri à hérisson, abreuvoir pour les oiseaux...

## Animation à Boulogne

Depuis quelques années, la ville de Boulogne-Billancourt fait appel à la LPO pour deux projets principaux adaptés à ses classes de maternelle et primaire :

- Devenir un ornithologue : Quatre séances en classe pour aider la classe à découvrir et observer les oiseaux afin de pousser les élèves à devenir acteur de la protection de ces derniers. Chaque séance est adaptée en fonction du niveau des élèves - Pour les maternelles : différencier le vivant du non-vivant ainsi que les oiseaux des autres animaux. Pour les primaires : qu'est-ce qu'un oiseau et comment les différencier. Entre chaque séance, nous demandons aux enseignants de retravailler les points vus ensemble, pour la séance suivante. De ce fait, les élèves ont un carnet de suivi des séances afin d'y noter leurs remarques, avis, dessins et documents en rapport avec l'activité. L'animation se termine par une rencontre (un forum) où les élèves des différentes écoles partageront leurs expériences.

- Acteur pour la biodiversité : Idem, quatre séances, centrées sur les êtres-vivants de la cour de récréation, afin de sensibiliser la classe à la richesse de cette biodiversité et ainsi de permettre aux élèves d'imaginer et de proposer des aménagements pour accueillir cette biodiversité. Pour des groupes plus âgés (CM1-CM2), cette activité alterne entre observation à l'extérieur et réflexion en classe, afin de rendre les élèves actifs sur des propositions d'aménagement de l'espace (nichoir, jardin potager, plantation d'arbres...).

## Une nouvelle animation à la RNR du bassin de la Bièvre

Le sentier d'interprétation de la RNR (Réserve naturelle régionale) du bassin de la Bièvre, sur la commune d'Antony (92) est, depuis deux ans, le lieu privilégié de différentes animations créées à l'attention des promeneurs. "Les zones humides en hiver" est le thème de ce début d'année. Il permet une approche globale de ce milieu si particulier, ainsi que des espèces végétales et animales qui y vivent pendant la mauvaise saison. La difficulté de l'animation réside dans le fait que, pendant cette période, la nature est au repos et que les températures fraîches n'encouragent pas les visiteurs dans leurs observations.

Comme lors de la précédente animation, qui a eu lieu en été 2021, dont le thème était les papillons, le sentier sera jalonné de plusieurs petits panneaux dotés de QR code qu'il faudra scanner pour accéder au contenu. Des textes explicatifs, qui se veulent clairs et concis, aborderont différentes notions liées au thème : la migration, les stratégies de survie des insectes, les oiseaux hivernants du bassin... De courtes activités rapides à réaliser seront également proposées. En plus de cette activité éphémère, rappelons que le sentier est doté d'un observatoire ouvert lors de journées dédiées, organisées tout au long de l'année, ainsi que de palissades d'observation qui sont, elles, accessibles à tout moment.



## Théorie et pratique de l'ornithologie (TPO)



« Théorie et pratique de l'ornithologie » est un cycle d'apprentissage à l'ornithologie proposé par la LPO Ile-de-France, ouvert à tous, accompagné et guidé tout au long de l'année pour ainsi réussir à identifier les espèces les plus communes de la région. Actuellement, il existe deux niveaux TPO. Sur l'année passée 2020-2021, les évaluations finales ont montré de bonnes connaissances scientifiques, techniques et méthodologiques nécessaires à la pratique de l'ornithologie.

Et c'est reparti pour la rentrée 2021-2022 ! Quelle joie d'accueillir 22 nouveaux stagiaires pour TPO-niveau 1 et retrouver 22 stagiaires de TPO-niveau 1 en niveau 2 ! Les 20 cours théoriques sont répartis sur toute l'année scolaire 2021-2022 avec deux heures en soirée tous les 15 jours, hors vacances scolaires, un en présentiel et un cours envoyé en format dématérialisé. Les cours en salle et en vidéo enregistrée au préalable sont consacrés en grande partie à l'iden-

tification des familles d'oiseaux, puis des espèces visuelles et auditives.

Afin de mettre les connaissances en pratique, des exercices sur photos testent les acquis, et des sorties de terrain sont proposées tout au long de l'année. Ces dernières reprennent la méthode d'identification proposée lors des cours et sont indispensables à la bonne pratique de l'ornithologie. Les stagiaires découvrent par exemple différents sites, comme le parc Montsouris, le parc du Sausset, le parc du Peuple de l'Herbe mais aussi des Espaces naturels sensibles, le Bout du Monde ou des Réserves naturelles régionales comme la Boucle de Moisson... et bien d'autres. Un régal pour nos ornithologues !

Quelle satisfaction de constater que ces formations répondent à une demande grandissante ! Le secteur formation se développe de jour en jour puisque nous allons réfléchir à un TPO-niveau 3.

## Formations ornithologiques

Étangs, forêts, parcs et jardins en ville... Les oiseaux, sont partout. La LPO Ile-de-France propose et anime différentes formations ornithologiques. Ces dernières sont proposées par exemple dans le cadre « Module nature – connaissances naturalistes » où nous apportons des bases pour reconnaître les espèces communes et utiliser ces connaissances lors d'animations.

Des formations ornithologiques ont été encadrées pour plusieurs entreprises, par exemple "Soins modernes des arbres" ou pour "Grand Paris Sud". Nous avons eu le plaisir de former des salariés sur plusieurs journées afin qu'ils

puissent acquérir une méthode pour identifier les oiseaux, connaître les notions fondamentales : anatomie, taxonomie des oiseaux, analyse des critères d'identification des différentes espèces et sensibilisation aux protocoles scientifiques. C'est toujours un plaisir de former les salariés à l'ornithologie pour qu'ils l'associent aux différentes missions qu'ils exercent dans leur métier. On observe une belle progression et une montée en compétence sur l'identification des espèces au cours de ces formations. Ce sont des beaux moments de partage, des conseils apportés sur la gestion des arbres en fonction des saisons et de l'avifaune, la promotion pour l'installation des nichoirs.

## Conseil départemental 78

Depuis 2018, la délégation LPO Île-de-France, en lien avec le Conseil départemental des Yvelines, mène des projets sur le thème des oiseaux, de la forêt et de la biodiversité en lien avec les écoles à proximité des Espaces naturels sensibles. La nouveauté cette année, notre partenaire finance quatre classes de collège dans le cadre du programme "Refuge LPO". Ces refuges se situent à proximité du grand « parc Peuple de l'Herbe » à Carrières-sous-Poissy, au « Bout du Monde » à Epône et à Chevreuse concernant la forêt de « Méridon ».

Des projets qui se déclinent en cinq séances pour trois établissements et un projet de trois séances pour la quatrième classe. Les thèmes sont « Découvrir et accueillir la biodiversité dans mon établissement » et « Devenir un ornithologue ». L'intérêt et le but sont d'éveiller chez les élèves le goût et le plaisir d'observer les oiseaux qui vivent autour d'eux, de les sensibiliser à la découverte de la biodiversité et de les rendre acteur dans la préservation de leur environnement. Grâce à une approche à la fois scientifique, ludique, pédagogique, expérimentale et cognitive, ces projets permettent aux élèves d'acquérir des connaissances sur la faune et la flore, tout en développant leur curiosité et leur sensibilité pour la nature de proximité.

## ERO : École régionale d'ornithologie

L'École régionale d'ornithologie est une formation gratuite proposée par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) et la LPO IDF grâce au soutien financier de l'ARB et d'autres partenaires (Région, DRIEAT\*, CD 93, État). L'objectif de cette formation est d'améliorer la connaissance et la collecte de données sur les populations d'oiseaux présents dans la région, en développant le réseau francilien d'ornithologues, en capacité de contribuer aux protocoles de sciences participatives (STOC\*, SHOC\*, EPOC\*...) ou d'accompagner des sorties sur les oiseaux à destination d'un large public. En 2021, quatre sessions ont été proposées (deux sessions pour débutants et deux sessions de perfectionnement) ainsi que des journées de consolidation à destination des stagiaires des années précédentes.



\* Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

\*STOC : Suivi temporel des oiseaux communs - \*SHOC : Suivi hivernal des oiseaux communs

\*EPOC - OdF : Estimation des populations d'oiseaux communs - Oiseaux de France

## Brèves

### Contez-moi la nature...

La nature n'est pas que science, observation et recherche... On peut aussi écouter, rêver, sentir, ressentir... c'est le but des balades contées, à la poudrière ou ailleurs. Ces animations, organisées par la maison de l'environnement d'Aulnay-sous-Bois, permettent aux petits et aux grands de se promener en écoutant des histoires et contes de chez nous ou d'ailleurs en rapport avec la nature (Le roi des oiseaux, L'origine des attrape-rêves...)

### Coup d'crayon pour le hérisson

Chaque année, la LPO France met en lumière une espèce. Afin de répondre à cet événement national, nous avons créé un projet qui a pour finalité l'édition de cartes postales.

Après un travail de reconnaissance de l'espèce : son mode vie, ses besoins, les dangers encourus... les élèves définissent les thématiques sur lesquelles il leur semble important de communiquer. En groupe, les enfants vont réfléchir à comment transformer un message écrit en image et réaliser ce dessin.

Le projet financé en partie par la région Ile-de-France, ainsi que par les fondations Nature & Découvertes et Vinci, permet de le finaliser en quatre séances avec six classes et d'apporter du matériel pour aider cette espèce (abri, passage dans le grillage...) mais aussi pour la classe, les livres, posters, peluches...

Avec les cartes postales qui suivent vous devriez trouver quelle était l'espèce !



### L'animation Nature en film au parc Jean Moulin Les Guilands (93)

Cette année encore, en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis, le projet pédagogique "Nature en film" a permis à une classe de collège de découvrir et d'utiliser du matériel audio et vidéo afin de réaliser un court film sur la biodiversité de proximité. C'est donc dans le parc départemental Jean Moulin – Les Guilands, situé entre les communes de Bagnolet et de Montreuil, que vingt élèves de cinquième ont pris place pendant près de quatre jours. Pour commencer, le célèbre jeu de la chasse au trésor a permis aux élèves d'explorer une partie du parc afin de déterminer les thèmes de leurs futurs films. Cette approche sensorielle, ainsi que le visionnage de précédents films choisis à titre d'exemples, leur donnent les clés pour être capables d'écrire leur propre scénario, mais aussi de déceler et de comprendre les erreurs à ne pas commettre lors des prises de vue, de son ou de montage. Un trépied bancal, une caméra qui tremble, un son qui ne correspond pas à l'image... sont autant de pièges à éviter. Une fois la théorie assimilée, les différents groupes ont pu prendre en main le matériel dès le deuxième jour : caméras, trépieds, parabole-micro, casque et enregistreur étaient à leur disposition. Sur la base de leur scénario, certains passent derrière la caméra tandis que d'autres font les bruitages. "Silence ça

tourne... Action !", pouvait-on entendre dans le parc... Enfin, lors du dérushage (action qui consiste à trier et à renommer les différentes séquences enregistrées) et du montage, les équipes échangent et s'accordent pour obtenir le résultat tant attendu. Le travail se fait sur ordinateur, via un logiciel de montage vidéo. Au bout de trois jours et demi, quatre films sont montés et visionnés en classe entière, sous les applaudissements de leurs camarades et de leurs professeurs.

Ces quatre films seront disponibles sur le site Internet de la Seine-Saint-Denis, afin de promouvoir le projet pédagogique, mais aussi le parc Jean Moulin – Les Guilands et sa biodiversité.



## Brèves

### Animations à la Poudrerie

Dans le cadre de notre partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis, l'équipe propose, deux fois par an, des animations nature aux classes à proximité du parc de la Poudrerie à Sevran. Pour cette année, les animations parleront des arbres. Durant la séance, les élèves sont face à un arbre qui a perdu la mémoire.

Leur objectif : répondre à trois questions :  
« Où suis-je, et comment suis-je arrivé là ? »  
« Quel est mon âge ? »  
Et pour finir « Qui suis-je ? ».

Les élèves de cycle 2 (CP, CE1, CE2) sont amenés à participer à des petits jeux pour étudier et apprendre tous les secrets cachés à l'intérieur des arbres. À l'aide d'indices sur le fonctionnement de l'arbre (identification des modes de déplacement des graines, comptage des cernes d'une tranche d'arbre, observation) et de clés de détermination, les élèves parviennent à résoudre l'énigme. Et vous, seriez-vous capable de résoudre cette énigme ?



### Académie du climat

Suite à l'installation de l'académie du climat à Paris, la LPO IDF a été sollicitée pour les accompagner dans leurs projets. L'objectif est, dans un premier temps, de former les médiateurs de l'académie à l'animation d'activité de création de nichoirs avec des scolaires. Ensuite, la LPO IDF interviendra dans les écoles élémentaires et accueillera des classes dans les parcs parisiens. L'idée est de sensibiliser les élèves à la biodiversité mais surtout à l'avifaune présente proche de chez eux.

Au cours de ce partenariat, il y aura aussi des temps de formation à l'intention des enseignants sur les programmes de science participative, notamment sur le programme oiseaux des jardins, ainsi qu'un inventaire du bâti/biodiversité et des conseils d'aménagement.

### Projet arbres

Dans le cadre du plan Canopée du département de la Seine-Saint-Denis, la LPO intervient au sein des collèges pour présenter un nouveau projet intitulé "Arbres". Dans ce projet, qui se déroule en cinq séances, nous amenons des élèves à étudier les arbres et leur cycle de vie.

La première séance consiste à tester les connaissances des élèves et à définir ce qu'est un arbre. Pendant la deuxième séance, les élèves assistent à une plantation d'arbres dans la cour du collège. Pendant les troisième et quatrième séances, les élèves étudient, selon des approches sensorielles et scientifiques, un arbre en particulier, choisi au sein d'un parc départemental. À l'issue du projet, les élèves présenteront cet arbre, ses spécificités, son cycle de vie à travers la création d'un panneau explicatif pour la journée nationale de l'arbre (21 mars).

### Projet label BiodiverCité

Cette année encore, cinq classes participent au projet Label BiodiverCité qui est organisé en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Pendant toute cette année scolaire, les élèves devront travailler ensemble, pour mettre en place des actions en faveur de la biodiversité au sein de leur établissement.

Après un inventaire de la biodiversité présente sur leur collège, ils sont amenés à créer un projet en se documentant sur les actions qu'ils peuvent réaliser. Fabrication d'hôtel à insectes, construction de nichoirs, plantation et autres activités sont en train d'être mis en place. Chaque groupe devra présenter ses projets devant un jury pour obtenir son niveau de labellisation, allant de l'œuf au papillon.

## Quand la biodiversité sera déclarée d'utilité publique

La LPO IdF participe aux débats publics sur l'aménagement du territoire francilien, en participant aux enquêtes publiques des grands projets de la région. Elle a notamment remis un avis sur le projet de la ligne 18 du Grand Paris Express, ou encore sur l'aménagement des abords de Notre-Dame.

Les bénévoles et salariées de la LPO qui rédigent ces avis s'interrogent à la fois sur les impacts précis du projet sur les espèces, mais aussi sur ses conséquences globales sur les milieux.

Les enquêtes publiques aboutissent très rarement sur une reconfiguration ou à l'abandon d'un projet. Néanmoins, elles permettent à la LPO d'exposer ses arguments, contre l'artificialisation des sols ou pour l'utilisation d'espèces végétales locales par exemple. Nous pouvons nous en servir ensuite comme base pour poursuivre la mobilisation en faveur de la biodiversité.



## Concertation préalable : mise en œuvre d'un cas pratique

Le 6 décembre 2021, à Malakoff, deux membres du groupe Faucons étaient présents à une réunion de concertation après que l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris a exprimé son droit d'initiative auprès du préfet des Hauts-de-Seine, pour qu'il saisisse la CNDP (Commission nationale du débat public) sur un projet porté par les ministères chargés des affaires sociales. Il s'agit de la démolition des bâtiments existants qui accueilleraient anciennement l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et de la reconstruction d'un nouveau bâtiment pour les services des ministères de la santé et du travail.

Il se trouve que, depuis trois ans, un couple de faucons crécerelles niche sur cette tour actuellement vide et c'est à ce titre que nous sommes intervenus pour prendre contact directement avec le secrétaire général de la direction immo-

bière de l'État. Nous avons eu l'occasion de redire que le calendrier des travaux de destruction devait être compatible avec le cycle biologique de cette espèce protégée et que des solutions de compensation devaient être mises en œuvre. Le secrétaire général nous a écoutés attentivement et nous sommes convenus de nous revoir rapidement lors du phasage préliminaire des travaux.

## Débat et concertation avant enquête publique : une nouvelle façon d'intervenir pour la délégation

Trop souvent, le CT est informé d'une enquête publique concernant un projet qui peut impacter la biodiversité alors qu'il est déjà trop tard : les études d'impact ont été réalisées, la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) a rendu son avis, les demandes de dérogation pour destruction d'espèces protégées déposées... Nous ne pouvons alors que regretter de ne pas avoir été tenus informés plus tôt et c'est souvent dans la précipitation que nous devons formuler un avis dans le cadre de l'enquête publique.

L'idéal aurait été de contacter directement le maître d'ouvrage dès l'annonce du projet pour nouer un dialogue constructif. Et c'est dans cette perspective que la Commission nationale du débat public (CNDP) peut nous être utile.

La CNDP étant de plus en plus sollicitée par des acteurs à l'échelle des territoires, elle a nommé des délégués régionaux chargés de promouvoir la participation du public, la diffusion des bonnes pratiques et des conseils, et l'animation du réseau des garants, en charge d'organiser la concertation préalable. Nommée le 7 avril 2021 par la CNDP, Madame Nathalie Durand a rencontré Emmanuel Du Chérumont, le 23 septembre dernier, pour faire connaissance et envisager les modalités d'une coopération avec la LPO.

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont la mission est de veiller au respect de la participation du

public, au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. Ce « droit au débat » démarre dès l'origine d'un projet, jusqu'à l'enquête publique. Il intervient donc à un moment où il est encore possible d'y renoncer, de le modifier, où l'on peut interroger le "pourquoi ?" et pas seulement le "comment ?".

En fonction de seuils, fixés par décret en conseil d'État, les modalités d'intervention de la CNDP peuvent prendre la forme d'un débat public ou d'une concertation. La CNDP désigne alors une commission ou un garant en charge d'organiser la concertation préalable.

Dernier point, mais pas le moindre, les associations agréées de protection de l'environnement, comme la LPO, disposent d'un « droit d'initiative », en ce que nous pouvons solliciter la CNDP directement ou par l'intermédiaire des préfets de département. Concrètement, le préfet juge si la demande est recevable et sollicite alors la CNDP qui désigne un garant. Cette saisine du préfet peut se faire si le responsable du projet n'a pas déjà demandé de garant à la CNDP et dans les deux mois suivant la publication des caractéristiques du projet dans la déclaration d'intention.

## Un Conservatoire d'espaces naturels en Île-de-France

Plusieurs réunions et échanges entre la LPO, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et l'association Pro Natura Île-de-France ont conduit le CT de la LPO-IdF à encourager la création d'un conservatoire d'espaces naturels (CEN) associatif en Île-de-France et à entrer dans son conseil d'administration.

Pro Natura Île-de-France, association créée il y a 34 ans dont l'objet est d'acquiescer des espaces naturels, a engagé cette année des démarches pour proposer sa candidature pour devenir le conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France.

Le Corif, à l'époque membre fondateur de Pro Natura Île-de-France, demandait à ses membres une sur-cotisation facultative reversée à l'association. La fusion avec la LPO et la création de la délégation LPO-IdF ont entraîné la perte de cette qualité de membre. Pour autant, le bureau de la LPO du 15 octobre a validé l'implication de la délégation dans la création du CEN, l'adhésion à celui-ci et la candidature à son CA.

L'AGE (Assemblée générale extraordinaire) de Pro Natura Île-de-France du 6 novembre dernier a acté la modification de ses statuts et de son nom, pour devenir le Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France.

L'AGE de l'association a été suivie d'une assemblée générale ordinaire qui a permis d'élire le nouveau conseil d'administration du conservatoire. Sa gouvernance est constituée d'un collège de personnes physiques (15 postes, 14 pourvus actuellement), d'un collège d'associations (6 postes, 5 pourvus), d'un collège de collectivités (6 représentants à pourvoir) et d'un collège d'entreprises et usagers (3 représentants à pourvoir).

La création du CEN a été définitivement entérinée le 20 novembre lors du conseil d'administration de la FCEN qui a permis au conservatoire d'Île-de-France de rejoindre le réseau des conservatoires français.

Le CEN d'Île-de-France maîtrise désormais 310 hectares de foncier et va poursuivre trois missions principales : acquiescer, protéger et gérer les sites naturels, afin d'offrir une biodiversité riche.

### Conseil d'administration du CEN Ile-de-France

#### Collège de personnes physiques

- 1/ Christian SOEBERT, Président
- 2/ Olivier TOSTAIN, Vice-Président
- 3/ Christophe PARISOT,  
Vice-président en charge du patrimoine
- 4/ Marion PARISOT, Secrétaire
- 5/ Jean-Marc LUSTRAT, Trésorier
- 6/ Jean-Philippe SIBLET
- 7/ Louis PRIEUR
- 8/ Catherine LONGUET
- 9/ David PECQUET
- 10/ Philippe GOURDAIN
- 11/ Emmanuel BERROD
- 12/ Jean-Pierre VIDONNE
- 13/ Quentin ROUY
- 14/ Christophe LEPINE
- 15/ à pourvoir

#### Collège associatif

- I/ LPO Ile-de-France (Emmanuel Du Chérumont, Délégué régional)
- II/ SNPN (Marie-Odile Granchamp, Présidente)
- III/ AZIMUT 230 (Charlotte Giordano, Présidente)
- IV/ NaturEssonne (Georges Fouilleux, Président)
- V/ ANVL
- VI/ à pourvoir



Grive litorne  
© D. Stefanescu

## Nouveaux groupes locaux

Cette année 2021, deux nouveaux groupes locaux ont vu le jour.

Le groupe local Montreuil & Alentours (93) s'est présenté lors d'une réunion en visio conférence le 20 mars 2021. Il agit sur le secteur de la commune de Montreuil et compte élargir son périmètre d'action par la suite.

Le groupe local Essonne Nord (91), quant à lui, s'est fait connaître le 3 avril 2021. Il œuvre sur plusieurs communes autour de Juvisy-sur-Orge. Les deux groupes ont, depuis, recruté plusieurs membres. Une bonne dynamique s'est installée et plusieurs activités ont déjà été réalisées. N'hésitez pas à les rejoindre !

## Programme des sorties nature

Malgré le contexte compliqué cette année avec l'épidémie de COVID, nous avons pu maintenir les activités des sorties nature et éditer les deux numéros annuels du programme des sorties.

Pour le second semestre, une nouvelle bénévole, Laurence, a rejoint l'équipe de rédaction et s'occupe du graphisme. Le Sorties nature a fait peau neuve. Nous espérons que la nouvelle présentation vous aura plu. Bonnes sorties naturalistes.

## Un anniversaire en deux épisodes

### Vendredi

Soirée qui a rassemblé une cinquantaine de personnes, dont plusieurs élus locaux.

Accueil du public par une projection musicale et des exemples de la biodiversité locale.

Plusieurs stands en début de soirée. Ils ont remporté un beau succès : jeu sur le nourrissage, jeu d'association de vraies plumes à une photo de l'oiseau correspondant, dissection d'une pelote de réjection d'effraie des clochers, exposition de deux séries d'œufs et atelier d'origami ou pliage de grues.

Après un exposé sur la LPO nationale et Ile-de-France par Emmanuel Du Chérumont, délégué Ile-de-France, les membres du groupe se sont succédé pour présenter symboliquement les 10 ans du groupe à travers 10 actions spécifiques.

Quelques minutes ont été consacrées aux thèmes du nourrissage en hiver, des oiseaux en détresse, des refuges LPO et aux questions du public.

Un membre du groupe a ensuite proposé un exposé sur l'avifaune de Guyancourt et son évolution au cours des dernières années.

### Dimanche

Une sortie ornitho a été proposée à une trentaine de personnes réparties en trois groupes. Elle a eu lieu au parc des Sources de la Bièvre à Guyancourt qui a le mérite de regrouper plusieurs biotopes. Les visiteurs ont énormément apprécié les découvertes de cette matinée.

La préparation et le déroulement de cet anniversaire ont eu un effet bénéfique sur le moral et la cohésion du groupe. Les nombreux retours positifs du public nous encouragent à proposer d'autres initiatives.

## Partenariat avec L'ENSAAMA

Suite au premier partenariat réalisé avec une classe de l'ENSAAMA (École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art) en 2020, le Groupe Jeunes entreprend un nouveau travail cette année avec une autre classe pour un projet de communication sur la disparition des moineaux. Une première rencontre a eu lieu entre les étudiants, le Groupe Jeunes et Philippe Maintigneux du groupe moineaux pour présenter la problématique des Moineaux.

Une deuxième rencontre a eu lieu, début décembre, lors de laquelle plusieurs groupes d'étudiants ont proposé leurs projets de campagne de sensibilisation sur la disparition des moineaux. Au total, neuf projets ont été présentés par sept groupes différents.

Reste à voir comment valoriser le travail très intéressant fourni par ces étudiants.

## Stage d'initiation à la photographie animalière

Le samedi 20 novembre a eu lieu ce stage avec François Gonod et Loïc Lannou comme "formateurs", mais n'aimant pas ce terme, ils préféreront certainement celui de "passeur de connaissances et de pratiques".

Après l'annonce de ce stage, nous n'avons pu honorer que la moitié des demandes d'inscription, le nombre de participants étant limité. Le niveau des 10 participants était très hétéroclite, ce qui aurait pu être un handicap, mais au retour

spontané des participants, ils ont été très satisfaits de cette journée.

Les pratiques de Loïc et François étant très différentes. Cette journée a permis aux participants de voir qu'il n'y avait pas qu'une seule façon de pratiquer notamment sur les réglages, le cadrage, mais aussi la chasse photographique. Nous espérons pouvoir renouveler ce stage, et organiser des sorties photo.



## Les volontaires du climat

Depuis plusieurs années, la ville de Paris propose aux citoyens de participer à des actions bénévoles, à travers son programme Volontaire de Paris, afin que chacun puisse s'engager dans des causes concrètes autour des enjeux du climat et de l'environnement.

Cet été, une nouvelle action a rejoint le programme en lien avec la LPO Île-de-France. Les volontaires de Paris peuvent désormais s'investir auprès de la LPO en devenant bénévole transporteur pour la faune sauvage en détresse ! Cette action s'oriente pleinement dans les objectifs de notre programme Faune sauvage en détresse : élargir le réseau de bénévoles transporteurs.

À ce jour, près de 80 citoyens ont été intéressés pour nous aider !



### Communication / Editions

## Le port de Bonneuil à tire d'ailes

À l'initiative de Nature & Société, la délégation a travaillé au projet commun pour la réalisation d'un livret, valorisant la biodiversité du port de Bonneuil ainsi que les aménagements mis en œuvre en faveur de sa préservation. Malgré des difficultés pour mobiliser les moyens nécessaires, l'édition du livret est prévue pour ce début d'année 2022. Il bénéficie du soutien d'Haropa Ports de Paris.

Un des objectifs est de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques du port, leurs salariés et partenaires, sur la thématique du développement durable et de la biodiversité, en la portant à leur connaissance par un livret et des actions de découverte sur site qu'il permet.

## Bilan de la revue LPO Info IdF

Le LPO Info IdF est une revue diffusée à tous nos adhérents et sa version numérique est téléchargeable en ligne gratuitement au grand public. Cette revue permet de mettre en avant les actions menées tout au long de l'année par les sympathisants, adhérents, bénévoles et salariés de la LPO IdF. L'ornithologie et plus largement les observations de la faune sauvage ont leur place avec l'oiseau du mois, des compte rendus de sorties et voyages naturalistes, les observations remarquables des derniers mois saisies sur faune-iledefrance... La revue compte 24 pages et son rythme de parution est de quatre numéros par an. Dans le numéro de fin d'année, nous communiquons les rapports financier, moral et d'orientation ainsi que les informations concernant nos assises régionales.

### Près de 10 000 lecteurs

Entre l'envoi aux adhérents, le site Internet et la publication en ligne, nous atteignons presque les 10 000 lecteurs par numéro. Cela grâce au travail mené sur la numérisation de la revue. Nous espérons cette année pouvoir reprendre l'impression papier de quelques exemplaires pour les personnes n'ayant pas accès aux outils de lecture en ligne. Nous remercions l'équipe des bénévoles du LPO Info (David, Jean et Christian) qui consacrent du temps à ce projet, que ce soit dans la conception, la contribution et l'édition de cette revue. Merci aussi aux contributeurs pour les articles qu'ils nous ont proposés tout au long de l'année.



## Groupes locaux et thématiques

## Groupe local Combs-la-Ville

L'année 2021, encore très impactée par la situation sanitaire, a entraîné à nouveau le ralentissement des activités de notre groupe local.

Notre objectif reste de sensibiliser le grand public à l'importance de la biodiversité et aux moyens à mettre en œuvre pour la protéger. Nous essayons également d'intervenir auprès des décideurs pour les amener à changer leurs pratiques. Voici les principales activités réalisées :

### Pose de nids d'hirondelles sur le hangar d'un agriculteur bio de Combs, le 10 avril 2021.

Nous avons pu mener cette opération in extremis avant l'arrivée des hirondelles. Ce site a été choisi car les hirondelles sont très présentes au mois d'août, friandes des insectes qui sortent du hangar.

Ça a été l'occasion de donner quelques informations sur les différentes hirondelles présentes chez nous et leur mode de vie.



### Comme chaque année depuis plus de 10 ans, ouverture du jardin refuge LPO de Claire et François V. dans le cadre de la Fête de la nature les 22 et 23 mai 2021.



- > Participation à la campagne busards avec Pie Verte bio77 dans le Gâtinais et la plaine de Brie en juin.
- > Animation et sensibilisation à la biodiversité auprès d'un camp scout à Bombon en Seine-et-Marne en juillet.
- > Réunion de conseils et visite auprès de l'ESAT la Rosebrie de Mandres-les-Roses en août pour y renforcer les aménagements favorables à la biodiversité.
- > Interventions/conférences sur la biodiversité au club Gymnique de Villecresnes (94), à la médiathèque de Lésigny (77).
- > Participation au Forum des associations en septembre, en collaboration avec les Coquelicoms, association de lutte contre les pesticides avec laquelle nous intervenons étroitement.

### Atelier nichoir dans une résidence collective de Combs en septembre animé par François G.

- > Participation au forum consultation du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin de l'Yerres en novembre.
- > Formation des débutants photo animalière LPO IDF au parc Montsouris en novembre également.



### Et nous avons aussi mené ou participé à d'autres actions qui s'inscrivent dans le long terme :

- > Animation d'une page Facebook locale qui fonctionne très bien avec près de 100 membres et les posts hebdomadaires de Florence N.
- > Participation à la création d'une « Alliance Grand Paris Sud » avec plusieurs associations de défense de l'environnement en vue d'influer les décideurs pour une meilleure prise en compte de la transition écologique et de la biodiversité dans la réalisation des projets d'urbanisation.
- > Participation aux réunions de la stratégie territoriale biodiversité de Grand Paris Sud, initiative de long terme qui

regroupe de très nombreux acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, organismes divers). Il est encore trop tôt pour savoir quelles en seront les concrétisations.

> Élaboration d'un ambitieux projet de création d'un corridor écologique entre les forêts de Sénart et de Rougeau. Ce projet a le soutien des conseils départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne, de la région IDF, des élus locaux de Grand Paris Sud mais peine encore à trouver un porteur de projet.



## Groupe Vallée de la Marne

Département  
77

### Études

Nous avons relayé les enquêtes locales, nationales et internationales, y compris durant les périodes de confinement, grâce aux dérogations accordées par les autorités. Une satisfaction de voir que les actions de protection sont considérées d'intérêt général... Ce fut le cas pour les enquêtes LIMAT (Limicoles et anatidés nicheurs), les points de comptage EPOC Oiseaux de France (Estimation des populations d'oiseaux communs), le projet national œdicnème criard.

Au niveau local, les prospections ont été nombreuses (> 45 sorties) dans le cadre du suivi de la Zone de protection spéciale (ZPS) labellisée Natura 2000 des boucles de la Marne, en vertu de la convention qui nous lie à l'AEV (Agence des espaces verts).

Nous avons participé au bilan des espèces patrimoniales du secteur.

### Protection

Le groupe local a poursuivi sa veille en participant aux enquêtes publiques sur les projets d'aménagements portant atteinte au secteur.

Par ailleurs, plusieurs actions de protection d'espèces menacées par des projets ont été engagées sur le terrain. Hélas, de nombreuses espèces patrimoniales ont été menacées et leur fortune a été diverse. Et en 2022 leur avenir est sombre.

> Alerte sur la présence d'un couple nicheur d'œdicnèmes à Vaires-sur-Marne sur une friche autour de laquelle démarraient des travaux d'une ZI. Des mesures de protection ont été mises en place pour éviter le passage d'engins de chantier.

> Intervention pour éviter la destruction du nid d'un couple nicheur de blongios nains, sur la base nautique de Vaires-sur-Marne.

> Alerte sur l'impact de l'ouverture de la base de loisirs de Torcy alors que près de 10 couples de sternes pierregarins s'étaient installés sur des radeaux non utilisés, du fait de la fermeture au public des installations en période "covid".

> Divers signalements de braconnage de chardonneret ont été transmis à l'OFB (Office français de la biodiversité).

Nous sommes heureux d'annoncer la création en cours d'un Groupe local chevêche sur le secteur par Sylvie Boyer. Une pose de nichoirs a eu lieu en décembre, sur les conseils et avec l'appui de Patrick Da Silva.

Enfin, suite au signalement d'une adhérente, et en synergie avec l'association AVEN (Association de valorisation des espaces naturels), nous avons participé à un chantier afin de maintenir l'attractivité d'une falaise où nichent les hirondelles de rivage à Changis-sur-Marne.

### Animation et communication

Au printemps, nous avons organisé un concours à distance par équipes lors du Big Day ornitho au mois de mai. Un grand moment d'ornithologie et de camaraderie !

Enfin, fidèles au poste, des membres du groupe local ont tenu trois spots de migration lors de l'opération «migration», coordonnée par notre Catherine W. régionale!

En 2020, un groupe WhatsApp a été créé pour faciliter les échanges. Il existe en parallèle d'une liste de discussion interne.

Un article est paru sur les mouettes en Seine-et-Marne dans le journal la République du 77.



## Groupe Seine-Gâtinais

Départements  
77-91

Encore une année difficile pour organiser nos sorties...

Pourtant cette année, malgré le contexte de crise sanitaire, le groupe local s'est lancé avec le support du Parc naturel régional du Gâtinais français et le dévouement de plusieurs bénévoles, venant d'associations naturalistes locales, un challenge inédit : sauver des nichées de busards Saint-Martin et busards cendrés en Essonne !

Nous avons eu la chance de trouver un nid de chaque espèce. Il a fallu ensuite négocier avec les agriculteurs pour pouvoir poser des cages, permettant à la moissonneuse batteuse de repérer les nids et d'éviter de les moissonner. Bravo aux bénévoles qui n'ont pas économisé leur temps, ce qui a permis à cette première expérience d'être un grand succès.

Nous avons aussi innové cette année en proposant deux webornithos (conférence en ligne) sur le comptage des oiseaux des jardins et le chant des oiseaux.

Nous avons tenu deux stands (le 3 juillet au domaine de Montauger en présence d'Allain Bougrain- Dubourg et le 26 septembre à Mennecey).

Nous avons aussi réussi à organiser une conférence de Françoise Serre Collet sur les serpents, une formation en visio animée par David Chevreau sur les serpents/lézards, pour les bénévoles du groupe local et une formation grand public sur les serpents.

Notre sortie annuelle crépusculaire à la recherche des engoulevents de la forêt de Fontainebleau a aussi eu lieu pour fêter la fin de l'année scolaire.





## Groupe Effraie

### Bilan d'activités 2021

L'année 2021 a été très productive pour le groupe grâce à de généreuses subventions de la Région IdF et de la fondation Nature & Découvertes.

Dès janvier, malgré le contexte sanitaire, une série d'ateliers de fabrication a été organisée en petit comité. Grâce à une importante commande de bois, le groupe a réalisé 47 nichoirs chevêches et 5 nichoirs effraies.

Grâce à un important travail de communication, via l'agenda et les réseaux sociaux de LPO IdF, ainsi que notre groupe Whatsapp (74 contacts) et notre station illiwap (161 abonnés), de nombreuses personnes se sont impliquées et ont pu participer. Pour cela, avec le souci de respecter le RGPD (Règlement général sur la protection des données), nous avons amélioré notre archivage de données et de coordonnées dès la réception d'un nouveau contact. Seule, la rédaction d'une newsletter est suspendue depuis plusieurs mois, faute de temps.

Cette communication a ainsi permis d'emmener 114 personnes lors des 10 sorties nocturnes organisées d'avril à novembre. Celles-ci sont très appréciées, et certains viennent de loin pour participer à la découverte des rapaces nocturnes ! Les sorties étant suspendues jusqu'en mars, nous avons déjà 33 personnes en liste d'attente pour la reprise !

À partir de mi-mai, le suivi de nos nichoirs (une trentaine) nous a permis d'observer la présence d'une effraie sur le site du château de Dampierre et une nichée d'effraies au Mesnil-Saint-Denis. Enfin, un nichoir à Cernay-la-Ville, qui doit bientôt être remplacé par un nichoir GLEY, fonctionne très bien : un couple d'effraies y niche depuis plusieurs années. Leur présence nous donne de l'espoir et de la motivation pour poursuivre nos actions de protection. Nous prévoyons donc de créer un réseau de relais communaux pour démultiplier les actions de la petite équipe initiale. Cela implique de former et d'équiper les futurs bénévoles pour le printemps prochain.

Afin d'améliorer notre protocole de contrôle des nichoirs et notre gestion du territoire Sud-Yvelines, nous avons entrepris la mise en place de QGIS (logiciel SIG-système d'information géographique) grâce à de nouveaux bénévoles déjà utilisateurs. Ce logiciel va nous permettre de géolocaliser facilement nos nichoirs, les observations réalisées par tous nos bénévoles et de communiquer avec les municipalités et les associations voisines.

Au mois de juin et septembre, nous avons pu faire quelques animations scolaires et tenir plusieurs stands.

À partir de l'impressionnant stock de nichoirs constitué cette année, dix nichoirs chevêches et trois nichoirs effraies ont été installés. Un inventaire chevêche est envisagé dès février pour poursuivre les installations de façon ciblée.



## Groupe local Rambouillet

Fondé en 1990, le groupe local Rambouillet est composé d'adhérents des associations Bonnelles Bullion Nature, CERF (Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt) et LPO. Sa zone d'étude couvre le massif forestier de Rambouillet, ses lisières et le Sud-Yvelines jusqu'aux limites départementales avec l'Essonne (91) et l'Eure-et-Loir (28). Le groupe s'est réuni en visioconférence le 27 mars. Son programme de l'année est principalement axé sur les enquêtes et études de terrain.

En 2021, le groupe a assuré le suivi de sites comme les étangs de Saint-Hubert et l'étang des Noës. Il a organisé le comptage Wetlands International sur son secteur : cela concerne le recensement des deux sites fonctionnels du secteur (étangs de Saint-Hubert et étang des Noës) et d'autres sites annexes.

Dans le cadre de son suivi des Réserves naturelles régionales, il a réalisé des points d'écoute sur la réserve des étangs de Bonnelles, ainsi que sur une partie de la réserve du Val et Coteau de Saint-Rémy Sur celle-ci, des travaux de renaturation ont été réalisés pour que la rivière retrouve son lit originel avec des méandres, en lieu et place d'un trajet rectiligne.

Le groupe a complété localement l'inventaire national des héronnières, suite aux manquements de l'an passé liés au confinement.

Il a réalisé l'inventaire des rapaces sur le carré de Rambouillet dans le cadre de l'Observatoire Rapaces, avec l'organisation de deux comptages collectifs en mai et juin.

Il a pris en charge cinq carrés de l'enquête nationale limicoles et anatidés nicheurs et prospecté neuf mailles du Sud-Yvelines dans le cadre de l'Atlas des oiseaux de France. Il a participé à l'enquête de l'ARB (Agence régionale de la biodiversité) sur la biodiversité des cimetières en recensant l'avifaune des cimetières de Bonnelles et Choisel.

Le groupe a accompagné l'association Le Perray Vert dans son projet de pose de nichoirs pour oiseaux et de gîtes à chauves-souris et écureuils pour le site de la Perche aux Mares. Il a réalisé le 9 octobre une conférence tout public sur les oiseaux du site.



## Groupe Vexin Bassin-Seine

Département  
78

Vie du groupe: 40 inscrits et 15 actifs réguliers. Information via: 1 VBS Infos, appli Signal et 1 agenda partagé. 2 formations sur la saisie/valorisation des données.

### Présence dans les Comités :

- > Gestion de la RNR de Moisson.
- > Réserve de Limay
- > APB du bout du monde
- > Natura 2000 vallée de l'Epte
- > Natura 2000 Boucles de Seine

Actions de sensibilisation: 10 animations dont 5 payantes. Une exposition sur les busards avec le PNR du Vexin français, en 5 kakemonos + des supports d'animation.

### Enquêtes

- > Plaine de Triel/Carrière
- > Aménagement RD 190 (chiroptères)
- > Mission extra communale: auditionnée sur les enjeux pour les oiseaux de la plaine et visite sur le terrain avec le maire et la commission.
- > Aire de grand passage et Comethaniseur : visite sur le terrain et observations transmises à l'association Rives de Seine Nature Environnement.
- > Champignonnières de St-Ouen l'Aumône : enquête en cours
- > Rénovation à Poissy : envoi d'un courrier aux élus et à l'architecte sur la présence de martinets.
- Gestion des milieux
- > Pelouses calcicoles :
- Convention sur trois ans entre la LPO et les propriétaires du domaine de Guiry pour réouvrir une partie de la pelouse calcaire par le VBS.
- Avis défavorable des chasseurs pour le coteau calcaire de Theuville.
- > Pointe de Verneuil : projet d'aménagement d'un transformateur en abri multi espèces.



Pie-grièche écorcheur  
© JJ. Boujot

- > Agglo. Cergy : projet de deux nichoirs à crécerelle sur des pylones.
- > Boucle de Moisson : projet de sauvegarde et d'aménagement de deux îles. Intérêt écologique local majeur. Suivis et inventaires
- > Convention AEV sur Moisson : 40 sorties sur le terrain avec plusieurs observateurs en 2021. Alouettes lulu, pies-grièches écorcheurs et engoulevents.
- > Pies-grièches écorcheurs : baisse du nombre de couples, sauf à Moisson/Guernes.
- > Observatoire des rapaces : deux carrés inventoriés par quatre personnes de mars à juillet.
- > Hirondelles des fenêtres : suivi sur ~ 20 communes. Forte baisse des nids occupés. Des cas de destructions encore repérés. Projet de lettre d'information aux collectivités.
- > Limicoles et oiseaux d'eau, 2 à 3 passages effectués au printemps sur les carrés de suivis.
- > Œdicnèmes : prospections sans succès dans les plaines (trop de dérangement par la chasse).
- > 10 bénévoles VBS ont participé au nettoyage des 40 nichoirs chevêche du CPN Sausseron. Seulement cinq nichoirs occupés par une nidification. Trois nichoirs achetés au groupe Effraie78.

### Les actions de protection

- > Huit prises en charge d'oiseaux blessés.
- > Busards : 20 personnes ont participé aux prospections. Mauvaise année pour la reproduction, avec une météo fraîche et humide. Seulement cinq couples auront produit 15 jeunes à l'envol pour 13 couples engagés dans une reproduction. Nous sommes intervenus pour une nichée dans l'orge (trois poussins à l'envol) et une tardive dans le blé (quatre poussins). Les contacts avec les agriculteurs ont été plus faciles que les années précédentes.

## Groupe local Essonne-Nord

Département  
91

Créé en avril 2021, le groupe local Essonne-Nord compte aujourd'hui une trentaine de membres dont plusieurs sont de nouveaux adhérents LPO. Le périmètre d'action du GL s'étale sur sept communes du Nord-Essonne. <https://lpo-idf.fr/?pg=vl&ar=714>

### Tenue de deux stands d'une journée chacun

- > Fête des associations à Athis-Mons le 4 septembre 2021 – 60 visiteurs
- > Fête des associations à Juvisy le 5 septembre 2021 – 60 visiteurs

À la suite, de nouveaux membres nous ont rejoints.

Des quizz oiseaux ont été réalisés et proposés dans le cadre d'animations destinées aux enfants sur nos stands.

### Rencontres avec les élus locaux qui ont permis

- > la création d'un refuge LPO par la ville de Juvisy sur le parc Camille Flammarion, Marine Cornet étant en contact pour la première visite d'inventaire préalable à la signature de la convention avec la ville ;
- > de proposer à la ville d'Athis-Mons, via Marine Cornet, une formation dédiée aux agents pour une gestion des espaces verts, propre à préserver la biodiversité ;
- > un dialogue en cours avec le directeur des services techniques de Grigny et le responsable à l'EPT 12 (Établissement public territorial) de la gestion du site de l'étang de l'Arbalète. L'intervention du groupe LPO auprès de ces personnes a permis l'interruption d'un chantier d'abattage en période de reproduction des oiseaux (fin mars 2021).

### Création d'un refuge LPO sur le lycée Clément Ader à Athis-Mons

Un de nos membres, professeure de lycée, a convaincu son lycée de créer un refuge. Elle a aussi proposé aux lycéens de réaliser des nichoirs avec caméras connectées à cette occasion.

### Suivi de l'occupation des nichoirs d'hirondelles de fenêtres posés rue piétonne en septembre 2020 à Juvisy à l'initiative d'une commerçante et avec l'appui de la LPO IDF

### Réunion à l'île de loisirs de Draveil avec la CDC biodiversité (Caisse des dépôts) et la société du Grand Paris

travaux de compensation écologique des projets de la ligne 18, en présence d'Elsa Caudron, chargée de mission LPO IDF, de M. Gaillard, conseiller territorial et de plusieurs membres du groupe local.

### Collaboration avec le syndicat de la vallée de l'Orge

Sollicité par le syndicat, le groupe local a accepté d'assurer le suivi en 2022 de l'occupation des nichoirs (chauves-souris, martinets, hirondelles) posés par le syndicat sur ses bâtiments.

### Autres interventions (en dehors du périmètre GL)

- > À l'IRBA (Institut de recherche biomédicale des armées à Brétigny), tenue d'un stand le Jeudi 23 septembre 2021 dans le cadre de la semaine du développement durable. Prestation vendue en lien avec LPO IDF (200 €).
- > intervention pour LPO IDF sur un site d'entreprise à Évry afin de diagnostiquer les causes de collisions des oiseaux sur les surfaces vitrées des bureaux.
- > Saisie de la LPO IDF suite à sollicitation du collectif de défense des jardins familiaux de Fleury-Mérogis qui sont menacés de bétonisation.

### Organisation des premières sorties nature

Deux sorties nature réservées aux membres du GL réalisées les 20 novembre et 11 décembre sur les lacs de Grigny et de Viry-Châtillon – une dédiée aux enfants prévue le 22 décembre.

### Un groupe de travail a été constitué afin de travailler

sur le sujet du nourrissage des oiseaux : sensibiliser le grand public à la problématique du nourrissage au pain.



Hirondelle de fenêtre © L. Lannou

## Groupe des cimetières parisiens de banlieue

### Cimetière parisien de Bagneux

Le GLCPB (Groupe local des cimetières parisiens de banlieue) prospecte sur les cimetières parisiens de Bagneux, Ivry-sur-Seine, Pantin et Thiais et y organise des sorties de découverte.

Ces lieux sont de véritables espaces verts avec arbres, haies, pelouses, propices à l'installation des oiseaux.

Les sorties sur Pantin se sont arrêtées momentanément, en raison du départ en province de Jean-Luc Saint-Marc qui les proposait. Si cela tente l'un ou l'une d'entre vous de prendre le relais, vous êtes le ou la bienvenu(e).

Durant l'année 2021 sur Bagneux, les sorties de découverte se sont poursuivies au rythme d'une sortie mensuelle. Les sorties de février et mars ont eu lieu hors les murs du cpB (cimetière parisien de Bagneux) du fait, non pas de la COVID, mais de la survenue d'intempéries (neige et vent), ayant entraîné la fermeture des portes du cpB au public. Ce fut l'occasion de découvrir les espaces verts voisins, tels le parc François Mitterrand à Bagneux et la coulée verte de Bagneux à Sceaux. Escapades joyeuses et improvisées, retrouvant les mêmes oiseaux qu'au cpB. Peut-être faisaient-ils une sortie hors les murs, eux aussi... je plaisante. Les oiseaux n'ont pas de frontières, ils vont là où ils trouvent à se nourrir, se loger et vivre.

Les nichoirs à passereaux installés ont quasiment tous été occupés par des mésanges charbonnières.

#### Les faits marquants

- > nidification suivie et documentée : gobemouche gris, épervier avec quatre jeunes à l'envol, grimpereau des jardins, pic épeiche
- > grives musicienne, draine, litorne et mauvis observées ;
- > tarins des aulnes en février, gobemouches noirs à l'automne ;
- > pinson du Nord en décembre ;
- > pic épeichette en mai, très rarement observé sur le site ;
- > pic mar à plusieurs reprises ;
- > 68 espèces vues dont 30 nicheuses.

#### Les faits navrants

> verdiers et pinsons des arbres devenus rares.

#### Les espoirs

retour de la sittelle torchepot. Observation de deux individus en février, octobre et novembre. Fait notable, car elle avait disparu du site depuis plusieurs années. Pourquoi ne niche-t-elle plus au cpB alors qu'elle niche alentour ? Mystère non résolu. Retour possible?

#### Les nouveautés

cinq pelouses végétalisées depuis 2020.

#### Recensement des orchidées (travail de Patrick Suïro) : 2591 individus dont sept espèces

#### Souhait

un fauchage alterné, partiel, sélectif ainsi qu'un tri manuel, éviter le fauchage avant la terminaison des cycles des individus.



▲ Gobemouche gris © F. Lelievre

## Groupe Montreuil & Alentours

Le groupe local LPO Montreuil & Alentours s'est formé en mars 2021 suite à l'initiative de quelques adhérents à la LPO. L'objectif du groupe est de pouvoir agir localement et de mettre en lumière la biodiversité insoupçonnée de la ville de Montreuil et de ses environs.

#### Les activités du groupe cette première année

Pour cette entrée en matière, il tenait à cœur au groupe d'avoir des données sur les populations d'oiseaux à Montreuil. Un protocole EPOC (Estimation des populations d'oiseaux communs) a alors été mis en place et continuera d'être effectué tous les ans pour analyser les populations et les protéger en présentant ces résultats aux différentes collectivités du territoire (mairie, Est Ensemble, etc...).

Le groupe a également proposé plusieurs sorties d'observation sur les trois parcs de la ville, des animations dans le cadre des programmes d'Est Ensemble "Tous aux parcs" et "Les petites traversées de la promenade des Hauteurs". Il a tenu un stand avec atelier nichoirs lors de la journée des associations de la ville.

Pour une action plus concrète localement, des bénévoles du groupe ont représenté la LPO lors de différents événements tels que le plaidoyer de l'animal en ville ; la réunion publique sur les aménagements aux abords du futur tramway T1 ou encore lors de la réunion d'échanges sur le projet d'aménagement d'une partie des Murs à Pêches.

#### Nos actions et projets pour 2022

La continuité du suivi EPOC et la mise en place de protocoles dédiés aux suivis des moineaux et des martinets noirs représentent pour le groupe un projet majeur. Nous continuerons donc sur cette lancée.

La protection de l'environnement par le conseil et l'accompagnement des collectivités est aussi un des axes principaux de l'année à venir. L'investissement du groupe dans les projets d'aménagements locaux est une priorité.

Bien sûr, nous continuerons les missions de sensibilisation grâce aux différentes sorties et aux animations proposées.



▲ Mésange charbonnière © J. Coatmeur

## Groupe des cimetières parisiens de banlieue

### Cimetière parisien d'Ivry (CPI)

Six nouvelles personnes ont rejoint la liste de diffusion du groupe, qui totalise une petite quinzaine de membres actifs, réguliers dans les échanges et les sorties. Fréquentation à la hausse des 11 sorties mensuelles. Neuf personnes assidues au suivi de la nidification du faucon hobereau, d'avril à septembre.

Madame la conservatrice de l'établissement a cessé d'organiser des réunions "biodiversité" auxquelles nous étions déjà conviés avant son arrivée. Provoquée par la crise sanitaire en 2020, cette interruption a perduré depuis. Je l'informe pour ma part régulièrement, et notamment, lui envoie en copie conforme nos CR d'activités (sorties mensuelles, découvertes, etc...).

Je suis en rapport régulier avec Xavier Japiot et Nicolas Robin, Mairie de Paris, sur divers sujets naturalistes (suivi, inventaire ornithologique, espèces sensibles, protection, remontée et partage des données).

Bilan du suivi ornithologique intéressant, avec un nombre d'espèces contactées plus élevé, dont des raretés, en passage pré-nuptial ce printemps (rossignol philomèle, pouillot fitis, loriot d'Europe, grosbec casse-noyaux). Beau passage de migrants cet automne, également (gobemouche gris, gobemouche noir, rougequeue à front blanc, pouillot véloce, roitelet à triple bandeau).

Bilan annuel, selon le statut de nidification (en nombre d'espèces) :

Nicheurs certains : 18  
Nicheurs probables : 3  
Nicheurs possibles : 2

Le pic épeiche est nicheur certain au CPI en 2021, pour la première fois en 10 ans. La nidification du faucon hobereau a eu lieu pour la quatrième année consécutive, avec trois jeunes à l'envol. Deux ont survécu durablement (la carcasse de l'un d'eux a été retrouvée au sol, réduite aux deux ailes réunies par la ceinture scapulaire...).

Nous déplorons de n'avoir pu effectuer de sortie nocturne, cet été et/ou cet automne. Nous sommes sans nouvelle de la chouette hulotte, pas revue/entendue de jour.

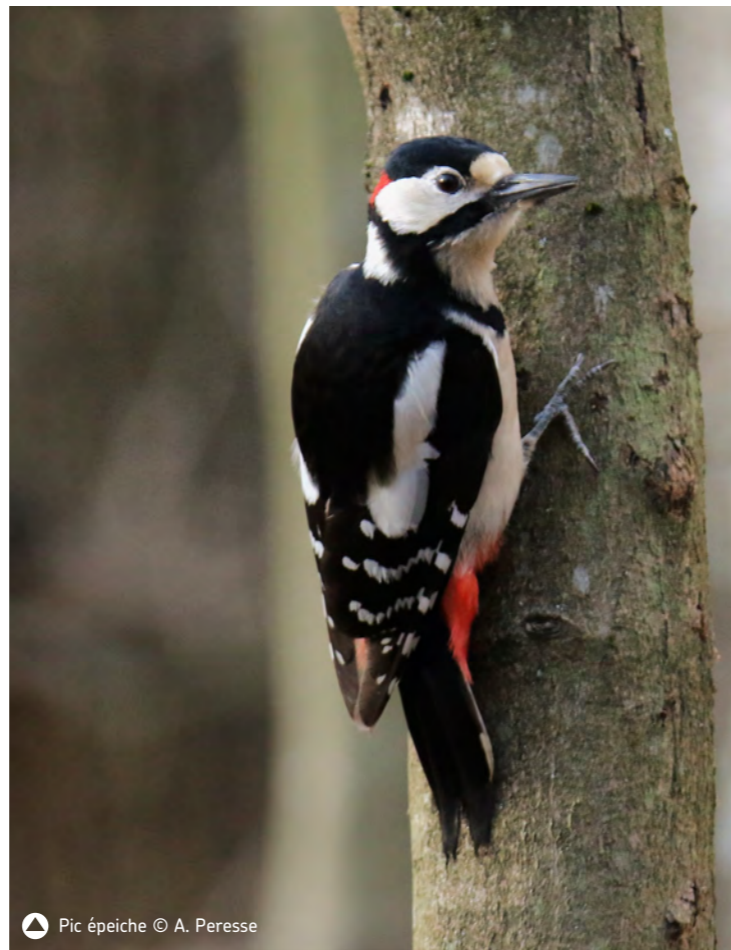
Pour le seul quatrième trimestre en cours, 43 espèces d'oiseaux au total ont été observées.

Parmi les mammifères, présence du renard roux et de l'écureuil roux.

Une espèce originale et rare de champignon lignicole, l'hydne hérissé *Hericium erinaceus*, a été découverte fin octobre. J'ai rédigé une note de quatre pages, illustrée de photos. Recherche de publication en cours.

Nous avons accepté de participer à la prochaine version de l'opération grand public "Le printemps des cimetières" au printemps 2022. Elle avait été annulée en 2020 et 2021. Nous souhaiterions intégrer l'étude pilotée par l'ARB (Agence régionale de la biodiversité) Île-de-France "Biodiversité des cimetières franciliens", et avons contacté cet organisme en ce sens.

Aucune dépense n'a été engagée cette année. Je ne comptabilise pas le temps pris à l'ordinateur et au téléphone, avec les dépenses d'énergie, de papier, etc. afférentes. Nous ne demandons donc pas de remboursement de frais.



▲ Pic épeiche © A. Peresse

## Groupe Plaine et forêt du Pays-de-France

### Synthèse d'activités 2020/2021

Comme chaque année, nous procédons au comptage wetlands sur Royaumont, l'Isle-Adam et les étangs du Sud de l'Oise. Certains participent à la prospection busards avec le groupe VBS (Val de Basse-Seine), pour les repérages des nids en mai, juin et juillet. Nous effectuons le comptage des migrants mi-octobre à Mareil-en-France.

#### Des inventaires vanneaux huppés et pluviers dorés sont prévus en décembre 2021 et janvier 2022.

Depuis 2013, des inventaires pic mar et pic noir sont organisés dans nos forêts. Le dernier passage a été fait pour la forêt de l'Isle-Adam en 2021. Un article est en préparation pour la revue le Passer.

Notre groupe participe à l'enquête Limat (Limicoles, anatidés...) ainsi qu'à l'atlas ODF (Oiseaux de France).

Nous entretenons nos 47 nichoirs à chevêche posés sur 17 sites et procédons au suivi de la reproduction. Nous avons un projet sur les communes de Baillet-en-France et Bouffémont. Nous aidons à la création d'un Groupe local chevêche vers Meaux. Nous avons signalé à la préfecture un couple nicheur sur un site, faisant l'objet d'un projet d'"Installation de stockage de déchets" (ISDI) à Fontenay-en-Paris.

Pour l'effraie des clochers, nous prospectons la campagne en contactant les propriétaires des rares sites favorables. Nous avons un projet de nichoir sur Attainville.

Avec l'association IASEF (Initiatives et actions pour la sauvegarde de l'environnement et des forêts), nous menons des actions sur l'Isle-Adam. Nous y organisons le suivi des hirondelles de fenêtre. Nous suivons aussi

deux couples de faucons crécerelles. Une quinzaine de nichoirs pour passereaux sont entretenus et surveillés (La Rosière). Nous participons au Comité de pilotage de la gestion de cet espace et des compensations d'Eiffage. Nous sommes intervenus pour que des nids d'hirondelles détruits soient compensés. La pose de deux tours à hirondelles nous a été proposée. Nous suivons un projet de logements pour protéger des chauves-souris.

Nous avons organisé les ROP (Rencontres ornithologiques de printemps) à l'Isle-Adam. : à cause des mesures sanitaires, nous avons prévu la veille une visio conférence et, le jour même, un rassemblement sous forme de pique-nique le midi!

Nous sommes en contact avec Engie Green sur un projet de centrale photovoltaïque pour réduire son impact sur la biodiversité.

Nous avons accueilli des journalistes (France 3, Air Zen Radio et Alors Média) dans un refuge LPO.

Nous organisons toujours des sorties ornithologiques à Mours et Royaumont.

Enfin, nous participons au Comité de suivi écologique du Val-d'Oise de l'ONF, au Comité de pilotage Natura 2000 « Massif des Trois Forêts et Bois du Roi » 60-95, ainsi qu'au Comité de la RNR du Marais de Stors.



▲ Chevêche d'Athéna © P. Da Silva

## Groupe Jeunes

Le Groupe jeunes LPO-IDF a inscrit déjà près de 80 membres après un an d'existence seulement. Bien qu'il n'ait pas encore le dynamisme à la hauteur de ce chiffre, des projets originaux ont déjà été réalisés grâce à son noyau d'actifs.

Ce n'est pas un espace ou une espèce particulière qui nous réunit, mais le privilège des nombreuses années que nous pouvons encore dédier à cette cause commune qui nous rassemble : agir pour la biodiversité, pour le monde que nous habiterons demain. C'est pourquoi nous sommes ouverts à toute personne entre 18 et 35 ans, désireuse d'y contribuer.

Nous nous réunissons tous ensemble virtuellement sur une plateforme nommée MeWe, un réseau social alternatif et sans publicité, plus favorable au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles. Nous l'animes par des quizz, des sessions de formation naturaliste, nos observations originales et nos idées de projets. Nous nous réunissons aussi plus chaleureusement pour des sorties natures, des stands ou des événements de l'association.

Pour faciliter la rencontre des membres, trouver des balades nature et des lieux d'activités, le groupe a créé une carte interactive sur le logiciel open source Umap (Uniform Manifold Approximation and Projection) qui géolocalise les membres, les événements et les sites d'observations.

La préservation de la biodiversité, comme nous le savons, est affaire de tous et toutes. Il est alors essentiel pour nous d'accueillir une pluralité de profils pour diversifier nos points de vue et nos domaines d'action. Ainsi, Alexandre Delbe a réalisé une vidéo de présentation de l'association pour un concours inter-entreprises qui a rapporté un lot de 500 € au groupe. Grâce à la dessinatrice Alice Béteille, le Groupe jeunes arbore maintenant son propre logo. Pour la communication du groupe, un livret d'accueil numérique a été co-conçu. Et avec les plus naturalistes d'entre nous, des sorties natures sont organisées.

Le GJ se donne aussi pour ambition d'agir prioritairement auprès des jeunes. En partenariat avec une promotion en arts graphiques d'une école d'art parisienne (ENSAAMA-École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art), une campagne de sensibilisation sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France a été postée pendant quinze jours sur le Facebook LPO-IdF. Cette année, le partenariat est renouvelé avec un thème plus engageant et prioritaire pour notre région : les moineaux parisiens.

Nous ne sommes pas seuls. Le groupe s'inscrit plus largement dans le réseau national des groupes jeunes LPO France, riche aujourd'hui d'une vingtaine de groupes, pour coordonner des actions et des rencontres sur l'ensemble du territoire. C'est sous cette impulsion que la LPO France a sollicité le Groupe Jeunes IdF pour occuper le stand du 20 juin à la grande course Run For Planet.



## Groupe Faucons



© L. Lannou

2021 aura été encore une année difficile pour le groupe Faucons. Les mesures sanitaires instaurées lors du troisième confinement nous ont empêchés, pour la seconde année consécutive, de mettre en place les formations pour les débutants et la règle des 10 km ne nous a pas facilité la tâche pour le suivi des Faucons pèlerins dans la grande couronne de l'Île-de-France.

Pour ce qui concerne les Faucons pèlerins, nous ne pouvons que déplorer l'échec de la reproduction d'un couple dérangé par plusieurs déposes de commandos par hélicoptère au cours du printemps à Haute-Isle, en face d'une réserve. À Paris, la seule jeune femelle née sur la cheminée de la CPCU a été évacuée par les pompiers, alors qu'elle était en phase d'émancipation, et nous avons dû aller la rechercher à Maisons-Alfort pour la remettre en liberté sur le toit terrasse d'une tour du quartier de Beaugrenelle. D'où elle a repris son envol sans problème. Après quatre ans d'attente, nous avons eu le plaisir de constater la nidification réussie sur un deuxième site dans Paris intra-muros avec 2 jeunes à l'envol. Le nichoir installé sur la tour Anvers, dans le quartier des Olympiades, a été détruit par le reste de la tempête Aurore passée sur Paris dans la nuit du 20 au 21 octobre.

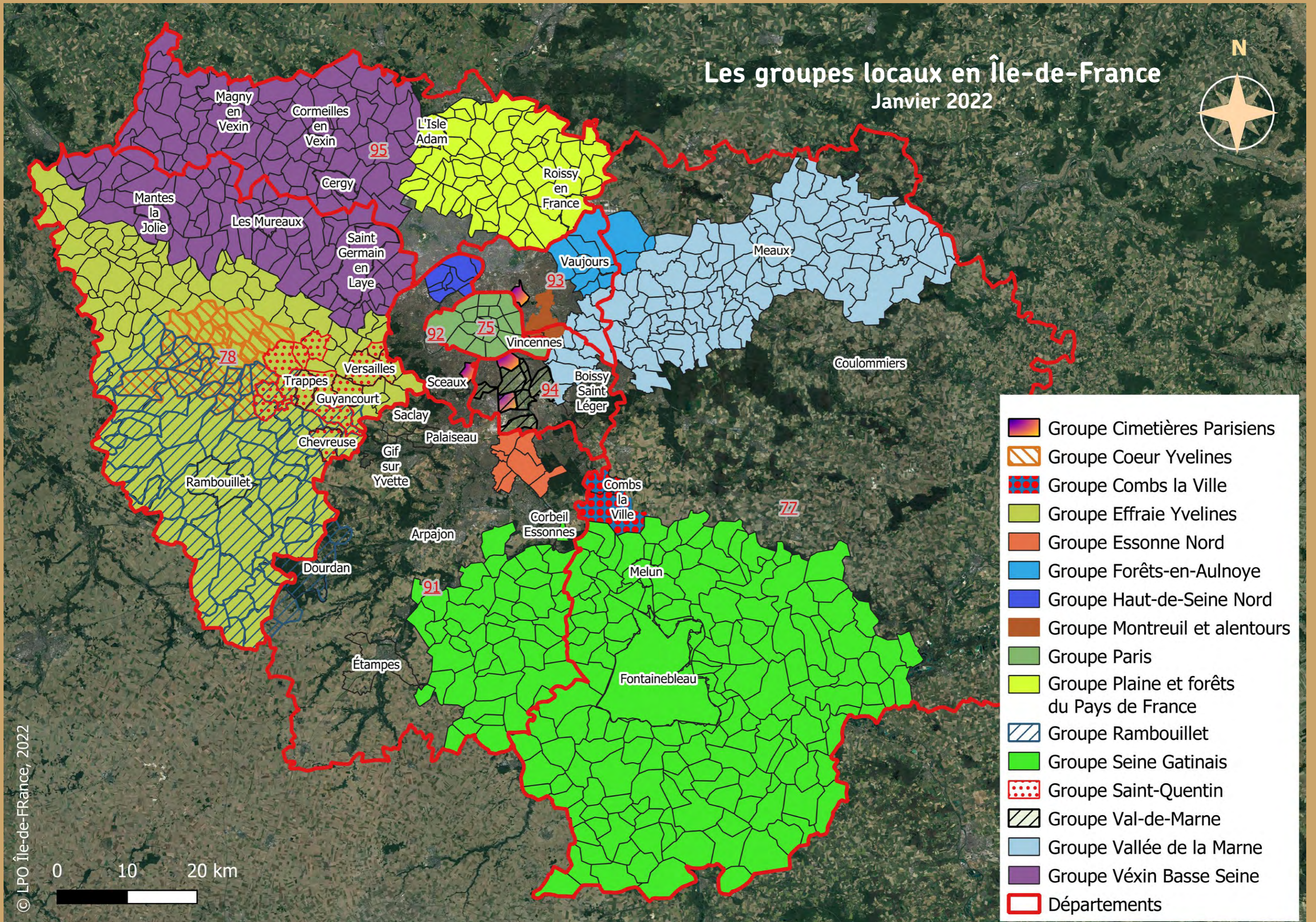
Pour les faucons crécerelles, en plus des sites connus, nous avons suivi cette année 2 nouveaux sites dont un qui était déjà connu dans le passé car occupé en... 1988. Nous avons également effectué plusieurs interventions dans les médias et auprès du Conseil de Paris pour empêcher le comblement des trous de boulin sur la cathédrale Notre-Dame,

comme cela a été fait à l'occasion de la rénovation des tours dans un passé récent. Un premier rendez-vous a été obtenu avec les responsables de la reconstruction de Notre-Dame, d'autres surviendront en 2022. L'empaquetage de l'Arc de triomphe s'est déroulé conformément à l'engagement que nous avons obtenu, c'est-à-dire en dehors de la période de reproduction des crécerelles, mais nous n'avons pu que constater l'absence de crécerelles sur le monument cette année. Enfin, nous avons suivi sur le château de Vincennes 9 couples nicheurs avec 33 jeunes à l'envol. C'est d'ailleurs ce site qui a accueilli notre week-end faucons, organisé traditionnellement le troisième week-end de juin, au cours duquel nous avons dû hélas déplorer la perte du barnum fracassé dans une bourrasque.

Pour ce qui est de l'installation de nichoirs, nous avons mis en place un nichoir pour les faucons pèlerins sur la tour Oréo, dans le quartier de la Défense et deux nichoirs pour les faucons crécerelles sur le bastion de la PJ parisienne ainsi qu'à Issy-les-Moulineaux, dans le quartier des Épinettes. Nous avons enfin réceptionné deux frises, faisant chacune plus de 7 m de long, la première pour les pèlerins et la seconde pour les crécerelles, pour servir de support lors des animations grand public.

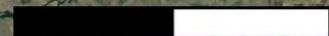
# Les groupes locaux en Île-de-France

Janvier 2022



© LPO Île-de-France, 2022

0 10 20 km



# Cinquièmes Assises régionales

Délégation LPO Ile-de-France

**SAMEDI 5 FÉVRIER**  
**DE 14 h 30 À 16 h 30**

En visioconférence

## ORDRE DU JOUR

14h30 **Ouverture des Assises par Emmanuel (délégué Régional)**

14h40  
/14h50 **Présentation de la LPO Ile-de-France**

14h50  
/15h10 **Présentation du rapport moral**

15h10  
/15h30 **Présentation du rapport d'orientation**

15h30  
/15h50 **Présentation du rapport financier**

15h50  
/16h10 **Présentation du programme STOC-EPS**

16h10  
/16h25 **Temps de questions-réponses générales**

16h25  
/16h30 **Résultat des votes**

16h30 **Clôture des assises**

## DÉROULEMENT DES VOTES :

Le vote se fera en ligne et à bulletin secret via la plateforme Balotilo.

Le vote sera ouvert du jeudi 27 janvier au samedi 5 février 15h30.

Les adhérents recevront un mail de Balotilo à partir du jeudi 27 janvier qui leur donnera un accès au bureau de vote virtuel.




Ils pourront ainsi voter pour les différents rapports ainsi que pour les candidatures des adhérents souhaitant intégrer le conseil territorial de la LPO IdF.

Il y aura 7 bureaux de votes dont un pour les adhérents familles (2 votes par famille).

[www.lpo-idf.fr](http://www.lpo-idf.fr)

Notre site Internet est ouvert à tous. Les adhérents à jour de leur cotisation ont accès à l'espace dédié aux activités associatives.

Suivez-nous !  [lpo.iledefrance](https://www.facebook.com/lpo.iledefrance)  [@LPO\\_IledeFrance](https://twitter.com/LPO_IledeFrance)

 LPO Île-de-France  
Parc Montsouris - 26, bd Jourdan - 75014 Paris  
 01 53 58 58 38  [ile-de-france@lpo.fr](mailto:ile-de-france@lpo.fr)

Heures d'ouverture pour l'accueil des adhérents et bénévoles :  
9 h - 12 h / 14 h - 18 h  
Heures d'ouverture de l'accueil téléphonique :  
10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h

Cette adresse accueille une partie des permanents de la LPO-IdF.

  
BirdLife  
INTERNATIONAL  
LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ÎLE-DE-FRANCE